



2020

RÉSILIENCE ÉPROUVÉE

Stella-Jones Inc.

Rapport annuel 2020



Stella-Jones[®]





RÉSILIENCE ÉPROUVÉE

En 2020, Stella-Jones a relevé d'immenses défis en se tournant vers les forces de son équipe expérimentée, l'agilité de son réseau nord-américain et la résilience de son modèle d'affaires. Dans un milieu de travail où la culture de la sécurité est profondément ancrée, de nouveaux protocoles ont été mis en place et de nouvelles pratiques ont été adoptées avec succès dans l'ensemble de l'organisation dans le but d'assurer la santé et la sécurité des employés, de garantir l'approvisionnement continu de produits essentiels aux clients et d'enregistrer une année record.

Stella-Jones
STJ



FAITS SAILLANTS

FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans ce rapport annuel sont libellés en dollars canadiens.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019	2018 ⁽¹⁾	2017 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios financiers)	\$	\$	\$	\$	\$
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Ventes ⁽²⁾	2 551	2 189	2 144	1 908	1 854
BAIIA ⁽³⁾	385	313	244	243	265
Résultat d'exploitation	309	242	206	207	233
Résultat net	210	163	138	168	154
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	1 161	1 053	931	797	949
Total de l'actif	2 426	2 281	2 062	1 786	1 961
Dette à long terme ⁽⁴⁾	606	605	514	456	694
Obligations locatives ⁽⁴⁾	139	118	-	-	-
Avoir des actionnaires – Capitaux propres	1 373	1 288	1 281	1 116	1 026
DONNÉES PAR ACTION					
Résultat par action ordinaire – de base et dilué	3,12	2,37	1,98	2,42	2,22
Valeur comptable	20,75	19,10	18,50	16,09	14,81
RATIOS FINANCIERS					
Marge du BAIIA ⁽³⁾	15,1 %	14,3 %	11,4 %	12,7 %	14,3 %
Marge d'exploitation ⁽³⁾	12,1 %	11,1 %	9,6 %	10,8 %	12,6 %
Rendement sur les capitaux propres moyens ⁽³⁾	15,8 %	12,7 %	11,5 %	15,7 %	15,9 %
Rendement du capital utilisé ⁽³⁾	14,0 %	11,5 %	10,8 %	12,5 %	11,9 %
Fonds de roulement ⁽³⁾	8,39	8,56	7,76	8,17	10,39
Dette nette ⁽⁵⁾ sur la capitalisation totale ⁽³⁾	0,35:1	0,36:1	0,29:1	0,29:1	0,40:1
Dette nette ⁽⁵⁾ sur le BAIIA ⁽³⁾	1,9 x	2,3 x	2,1 x	1,9 x	2,6 x

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs des exercices 2016-2018 n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16, *Contrats de location*.

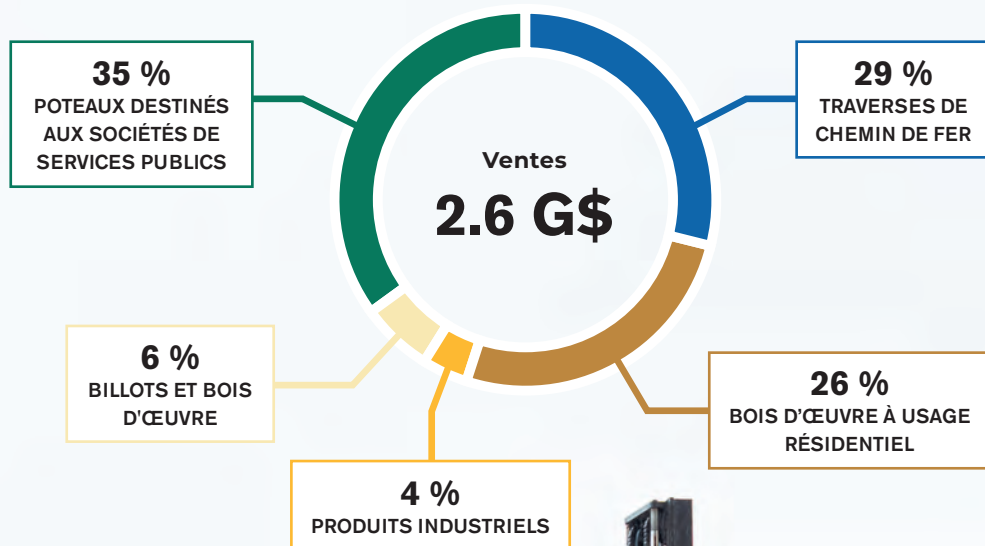
⁽²⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽³⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

⁽⁴⁾ Incluant la partie courante.

⁽⁵⁾ La définition de la dette nette a été modifiée afin d'inclure les obligations locatives. Comme IFRS 16, *Contrats de location*, a été adoptée en 2019 sans retraitement de l'information comparative, les calculs des ratios de la dette nette sur la capitalisation totale et de la dette nette sur le BAIIA pour les exercices 2016-2018 n'ont pas été retraités.

STELLA-JONES 2020 EN APERÇU



2,6 G\$

VENTES

2 250

EMPLOYÉS

40

USINES DE
TRAITEMENT
DU BOIS

68 %

VENTES
RÉALISÉES AUX
ÉTATS-UNIS

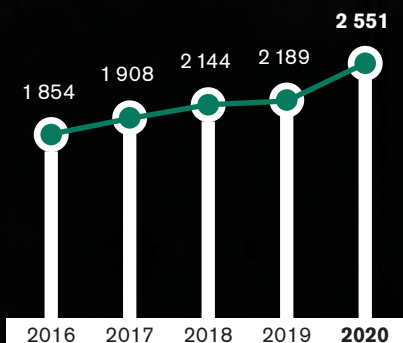
STELLA-JONES INC. (TSX: SJ) est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications nord-américaines, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels pour des applications de constructions et maritimes. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

FAITS SAILLANTS

2020

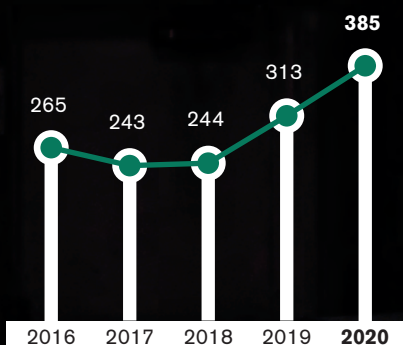
Ventes

(en millions de \$)



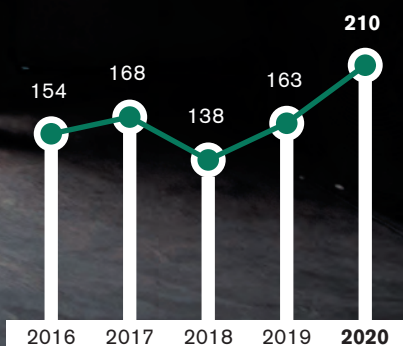
BAIIA⁽¹⁾

(en millions de \$)



Résultat net

(en millions de \$)



Stella-Jones a enregistré des ventes et une rentabilité records en 2020.

La Société a utilisé ses robustes flux de trésorerie pour investir dans son réseau, en plus de procurer un rendement aux actionnaires sous la forme d'une hausse du dividende et de rachat d'actions. La Société a conclu l'année dans une situation financière solide.

Réponse à la COVID-19

- Mise en œuvre d'un plan global de continuité des activités et les 40 usines de traitement du bois sont demeurées opérationnelles
- Mise en place de protocoles rigoureux en matière de santé, d'hygiène et de désinfection
- Mise à profit de la solidité de son réseau continental et de son agilité pour desservir sa clientèle
- Mise à contribution d'une équipe chevronnée et très dévouée

Conditions de marché

- Répercussions économiques incertaines de la COVID-19
- Demande soutenue pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer de la Société sur le marché
- Accroissement sans précédent de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel et des prix du bois d'œuvre sur le marché
- Contraintes d'approvisionnement en bois d'œuvre sur le marché

Résultats records

- Progression de 17 % des ventes qui se sont élevées à 2,6 milliards \$, ce qui représente une 20^e année consécutive de croissance
- Hausse de 23 % du BAIIA⁽¹⁾ qui s'est établi à 385 millions \$, grâce à la croissance enregistrée dans les trois principales catégories de produits de la Société
- Augmentation de 29 % du résultat net qui a atteint 210 millions \$

Affectation équilibrée des capitaux

- 55 millions \$ pour des dépenses en capital
- 60 millions \$ pour le rachat d'actions
- 40 millions \$ versés en dividendes
- Formalisé sa stratégie d'affectation des capitaux

Situation financière solide

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA⁽¹⁾ de 1,9 x
- Liquidités disponibles de 190 millions \$
- Niveaux de stocks adéquats pour faire face à la croissance prévue des ventes
- Bien positionnée pour poursuivre sa stratégie de croissance

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

AGILITÉ ET RÉSILIENCE

L'année 2020 a été la première année complète avec notre nouvelle équipe de direction. Cette équipe a été rapidement mise à l'épreuve avec le début de la pandémie mondiale de la COVID-19 et elle a réagi de façon louable. En tant que fournisseur de services essentiels pour le maintien de l'infrastructure énergétique et de transport, ainsi que comme fournisseur de bois d'œuvre à usage résidentiel essentiel à l'industrie de la construction, la direction a mis en œuvre un plan global de continuité des activités afin de fournir un service ininterrompu à nos clients.



Katherine A. Lehman

Présidente du Conseil

Des pratiques d'hygiène rigoureuses ainsi que des politiques de distanciation physique ont été immédiatement mises en place dans l'ensemble de l'organisation, tandis que les ressources technologiques ont été adaptées afin de permettre aux employés de bureau de travailler de la maison de façon continue et sécuritaire. En conséquence, les activités d'exploitation de Stella-Jones n'ont subi aucune perturbation importante et la Société a pu continuer à fournir un excellent service dans l'ensemble de son réseau nord-américain, tout en saisissant des occasions de développer son volume d'affaires.

Publication de résultats financiers records

L'imposition de mesures de confinement par de nombreux gouvernements pour contrer la pandémie a donné lieu à un accroissement de la demande pour nos produits dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Ces circonstances exceptionnelles, jumelées à la demande continue pour nos principales catégories de produits, à savoir les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, ainsi que notre capacité à gérer divers défis de la chaîne d'approvisionnement, ont permis à Stella-Jones de connaître une année record en 2020. Les revenus ont progressé pour une vingtième année consécutive pour atteindre 2,6 milliards \$, tandis que le résultat net a augmenté de 29 % pour s'établir à 210 millions \$.

Nous avons utilisé les robustes flux de trésorerie générés en 2020 pour investir dans notre réseau et remettre du capital aux actionnaires au moyen du rachat d'actions et du versement de dividendes. Pour la seizième année consécutive, nous avons augmenté notre dividende.

Conscients de l'importance de communiquer la manière dont la Société compte affecter ses capitaux pour générer des rendements durables à long terme pour les actionnaires, nous avons formalisé notre stratégie d'affectation des capitaux. Les capitaux continueront d'être déployés de manière disciplinée, en assurant un bon équilibre entre les investissements dans la croissance et la remise de capital aux actionnaires, tout en maintenant un ratio cible de la dette nette sur le BAIIA conservateur.

Poursuite de notre engagement à l'égard des considérations ESG

Conformément à notre vision d'améliorer constamment nos pratiques en matière de développement durable et de faire preuve de transparence au sujet de notre rendement, nous avons publié en 2020 notre deuxième rapport environnemental, social et de gouvernance («ESG»). En nous appuyant sur notre premier rapport, nous avons fourni des renseignements plus complets sur nos quatre priorités, notamment la gérance de nos produits, nos employés, notre performance sur le plan environnemental et nos principes de gouvernance, ainsi qu'un meilleur aperçu de la culture de notre Société et de notre philosophie à l'égard des considérations ESG. Ce rapport représente une autre étape importante de notre démarche. Nous sommes déterminés à continuer d'intégrer des considérations ESG dans nos décisions et stratégies d'affaires au quotidien, ce qui nous permettra de devenir une entreprise plus résiliente et agile à long terme et de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

Renouvellement de notre conseil d'administration

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi le renouvellement de notre Conseil, en y ajoutant de nouvelles ressources, perspectives et compétences. Outre Robert Coalier, qui s'est joint au Conseil dans la première partie de l'année, nous avons accueilli Rhodri Harries en mai 2020. Il apporte au Conseil une expérience et des connaissances approfondies dans les domaines de la gestion financière, du développement des affaires et des entreprises mondiales de fabrication. En janvier 2021, nous avons accueilli Anne Giardini. Elle est une dirigeante accomplie qui possède de l'expérience dans les produits forestiers et une compréhension exceptionnelle des questions de santé et de sécurité, de développement durable et de gouvernance. Ces plus récentes nominations portent à dix le nombre total de membres du Conseil. Conformément à notre politique sur la diversité du Conseil, neuf des administrateurs sont indépendants, quatre sont des femmes et six siègent au Conseil depuis moins de cinq ans.

Une année 2021 prometteuse

En conclusion, notre capacité à nous adapter rapidement aux environnements changeants, à saisir les opportunités et à faire croître la Société témoigne de la solidité de notre équipe de dirigeants. En 2021, tout en suivant de près l'évolution de la pandémie, nous continuerons à mettre en œuvre notre stratégie éprouvée qui consiste à améliorer nos activités d'exploitation, à saisir les occasions de réaliser des acquisitions stratégiques et à optimiser le déploiement des capitaux. Nous avons une situation financière solide, des produits de qualité, un vaste réseau continental et le leadership nécessaire pour poursuivre notre croissance en 2021.

Au nom du Conseil, j'aimerais remercier nos employés, clients et fournisseurs d'avoir travaillé ensemble sans relâche pour fournir des services essentiels en ces temps difficiles, ainsi que nos actionnaires pour leur soutien indéfectible.



Katherine A. Lehman
Présidente du Conseil

LA RÉSILIENCE DE NOTRE ÉQUIPE

Notre excellente performance en 2020 témoigne de la résilience du modèle d'affaires de Stella-Jones, ainsi que de la force de notre équipe et de sa capacité à s'adapter et à exécuter de manière efficace. Bien que nous ayons eu la chance de pouvoir poursuivre l'exploitation de l'ensemble de nos installations nord-américaines dans un contexte de restrictions gouvernementales à divers niveaux en raison de la pandémie de la COVID-19, notre équipe a su s'ajuster et s'adapter rapidement aux défis posés par la pandémie en mettant en place des protocoles pour assurer la sécurité des employés et l'approvisionnement continu aux secteurs essentiels de l'énergie, du transport ferroviaire et de la construction.

Éric Vachon

Président et chef de la direction



Au cours de l'année, les propriétaires d'habitation ont entrepris davantage de projets de rénovation, ce qui a entraîné une hausse sans précédent de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel. Notre agilité à servir nos clients et à nous approvisionner en bois d'œuvre dans un marché volatile a été mise à l'épreuve et nous avons terminé l'année avec une clientèle très satisfaite et des engagements fermes pour 2021.

L'année a aussi été marquée par des épisodes de tempêtes et de feux de forêt dévastateurs et nous avons su mettre à profit la solidité de notre réseau pour répondre aux urgences des sociétés de services publics et participer à la reconstruction de l'infrastructure électrique. Dans le but de toujours mieux servir nos clients, nous avons introduit une enveloppe résistante au feu pour protéger les poteaux destinés aux sociétés de services publics, démontrant ainsi notre capacité à répondre aux besoins des clients par l'innovation. Dans le secteur ferroviaire, la demande de l'industrie est demeurée stable par rapport à 2019, mais Stella-Jones a enregistré une croissance des ventes grâce à sa souplesse pour servir sa clientèle d'exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et à sa capacité à générer des ventes robustes auprès d'autres types de clients, malgré des vents contraires en matière de prix. Nous avons démontré en 2020 notre capacité à continuer à livrer la marchandise et je suis extrêmement fier de l'engagement personnel indéfectible, de la détermination, du professionnalisme et de la collaboration dont nos employés ont fait preuve tout au long de l'année.

Une année record sur plusieurs fronts

2020 a été une année record au chapitre de plusieurs indicateurs clés, notamment des ventes, de la rentabilité et des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation⁽¹⁾. Les ventes ont progressé pour une vingtième année consécutive pour s'élever à 2,6 milliards \$, tandis que le BAIIA⁽²⁾ et le résultat net ont atteint de nouveaux records respectifs de 385 millions \$ et 210 millions \$.

Les ventes ont augmenté dans nos trois principales catégories de produits. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont enregistré une progression de 11 % pour atteindre 888 millions \$, grâce à une hausse des prix de vente, une forte croissance des volumes et une composition des ventes plus avantageuse, y compris les retombées du succès remporté par les nouveaux poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu. Les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté de 6 % pour s'élever à 733 millions \$, en raison principalement de la croissance du volume des exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a connu une année vraiment exceptionnelle, alors que les ventes de cette catégorie de produits ont fait un bond remarquable de 41 % pour atteindre 665 millions \$, grâce à la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché et à un accroissement des volumes résultant de la forte demande générée par la rénovation domiciliaire qui a été amplifiée par les ordres de confinement à domicile liés à la COVID-19.

De même, le BAIIA⁽²⁾ a augmenté de 23 % d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 385 millions \$, ce qui représente une marge de 15,1 %, surpassant ainsi la marque de 15 %, comparativement à 313 millions \$, ou une marge de 14,3 %, lors du précédent exercice. Cette croissance est attribuable à la vigueur soutenue de la demande pour nos principales catégories de produits, en particulier celle du bois d'œuvre à usage résidentiel, de même qu'à une hausse des prix de vente et à une composition des ventes plus rentable.

De robustes flux de trésorerie et un bilan solide

L'accroissement de la rentabilité s'est traduit par la génération de flux de trésorerie records provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, de 402 millions \$ en 2020, en hausse par rapport à 305 millions \$ lors du précédent exercice. Nous avons utilisé nos liquidités pour combler nos besoins en fonds de roulement, investir dans notre réseau d'installations et remettre 100 millions \$ de capital aux actionnaires. Suivant une tendance bien établie, nous avons augmenté notre dividende pour une seizième année consécutive afin de le porter à 0,60 \$ par action, ce qui représente une croissance de 7 % par rapport au précédent exercice.

Notre stratégie d'affectation des capitaux demeure axée sur le maintien d'un équilibre optimal entre la croissance de notre entreprise et la génération de rendements aux actionnaires, tout en faisant preuve de prudence à l'égard de l'effet de levier. En 2020 nous avons dévoilé notre stratégie et communiqué des objectifs annuels. Nous continuerons d'investir de 50 à 60 millions de \$ par année dans notre réseau et à

verser des dividendes durables de l'ordre de 20 à 30 % du résultat par action du précédent exercice, tout en réalisant des acquisitions rentables et en rachetant des actions de façon plus opportuniste. Dans le cadre de notre stratégie d'affectation des capitaux, nous chercherons à maintenir un ratio de la dette nette sur le BAIIA⁽²⁾ se situant dans une fourchette de 2,0 x à 2,5 x.

Notre situation financière était solide à la clôture de l'exercice avec un ratio de la dette nette sur le BAIIA⁽²⁾ de 1,9 x et des liquidités disponibles de 190 millions \$, de sorte que nous nous trouvons dans une position avantageuse pour continuer à générer de la croissance.

Les priorités pour l'exercice 2021

Bien que les répercussions de la persistance de la pandémie de la COVID-19 sur la demande pour les produits de la Société restent incertaines, nous nous attendons pour 2021 à une croissance organique des ventes et de la rentabilité par rapport à l'exercice précédent. Nous avons l'intention d'être actifs sur le front des acquisitions, de mettre l'accent sur l'innovation, de continuer à améliorer notre productivité et d'accroître notre capacité dans le but de soutenir notre rentabilité. Parmi nos priorités en 2021, nous accompagnerons nos clients du secteur des poteaux destinés aux sociétés de services publics et les soutiendrons dans leur transition vers l'adoption d'une nouvelle solution de préservation en vue de l'élimination progressive du pentachlorophénol, en plus de veiller à la réussite de l'implantation de notre progiciel de gestion intégrée. Et, bien entendu, nous ne pouvons sous-estimer l'importance des priorités environnementales, sociales et de gouvernance, tout comme la nécessité d'établir des objectifs progressifs et de suivre notre évolution résolue. Comme toujours, notre objectif premier demeure de créer plus de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement nos employés qui relèvent avec succès les défis auxquels notre entreprise est confrontée en ces temps difficiles et qui ont grandement contribué à notre performance annuelle record. J'aimerais également remercier nos fournisseurs et nos clients pour leur collaboration et leur soutien continu, ainsi que nos administrateurs pour leurs judicieux conseils. Ce fut un réel plaisir de travailler avec les membres du Conseil et d'avoir pu bénéficier de leur sagesse collective. Enfin, je remercie nos actionnaires pour leur confiance continue.



Éric Vachon
Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés.

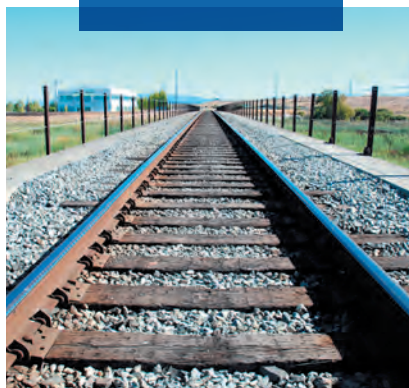
⁽²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez consulter les renseignements relatifs aux mesures financières non conformes aux IFRS présentés dans le rapport de gestion.

POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS



Stella-Jones fournit annuellement plus d'un million de poteaux traités sous pression pour remplacer, améliorer et développer de nouvelles lignes électriques et de télécommunications à travers le Canada et les États-Unis.

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER



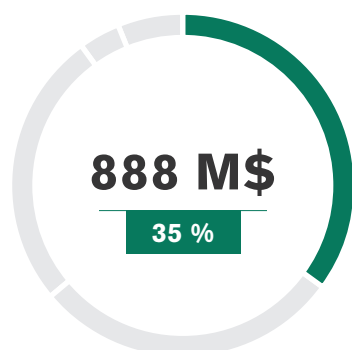
Stella-Jones joue un rôle clé dans le développement, la mise à niveau et l'entretien des infrastructures ferroviaires en Amérique du Nord. La Société contribue à répondre à la demande du continent pour des traverses de chemin de fer et des poutres et produit annuellement plus de 10 millions de traverses en bois traité sous pression.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

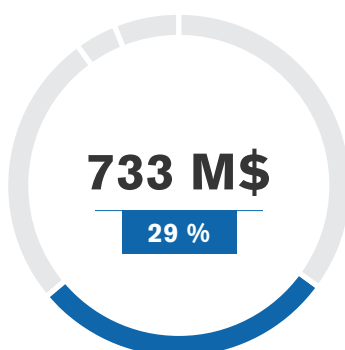


Stella-Jones offre des services continus et complets aux principaux détaillants nord-américains, fournissant chaque année plusieurs centaines de millions de pieds-planches de bois d'œuvre traité à usage résidentiel à travers le Canada et les États-Unis.

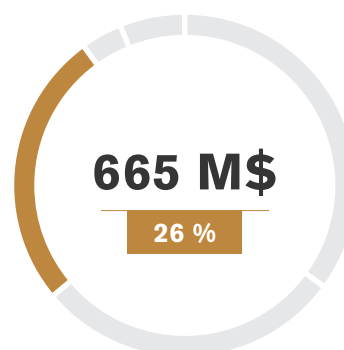
Ventes 2020



Ventes 2020



Ventes 2020



RÉSILIENCE ÉPROUVÉE DE NOS PRODUITS

PRODUITS INDUSTRIELS



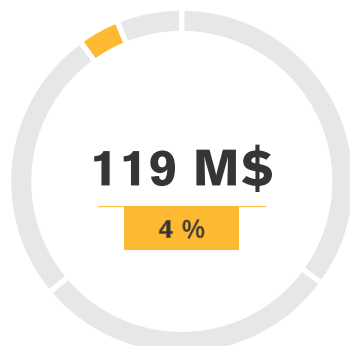
Stella-Jones fournit des produits en bois traité sous pression destinés aux secteurs industriel, maritime et civil pour des applications extérieures, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de charpente et des poteaux en bois laminé, offerts dans une variété d'essences de bois sélectionnées et de produits de préservation.

BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

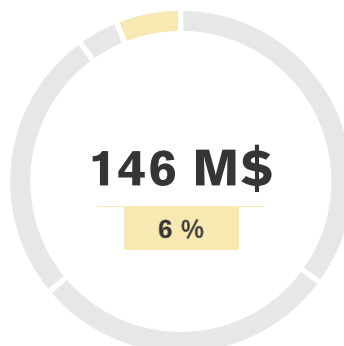


La catégorie des billots et du bois d'œuvre sert à optimiser l'approvisionnement et ne génère pas de marges.

Ventes 2020



Ventes 2020





POTEAUX

DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

Une composante essentielle

Les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics sont les piliers des réseaux de transport et de distribution d'électricité en Amérique du Nord et une composante essentielle des réseaux de télécommunication. Les poteaux en bois sont une ressource renouvelable offrant une résistance, une résilience et une durée de vie égales ou supérieures à toute autre structure de remplacement fabriquée à partir d'autres matériaux tel que l'acier, le béton et les composites.

Grâce à ses poteaux fabriqués à partir de bois de la plus haute qualité dans toutes les essences requises et de tailles variant de 25 à 140 pieds, Stella-Jones met à contribution son approvisionnement fiable en bois, sa capacité de traitement et son réseau d'usines stratégiquement situées pour fournir rapidement et efficacement les produits dont ses estimés clients ont besoin pour le remplacement de poteaux, que ce soit pour l'entretien régulier ou à la suite de catastrophes naturelles qui requièrent une réponse urgente.

Ventes sur 5 ans

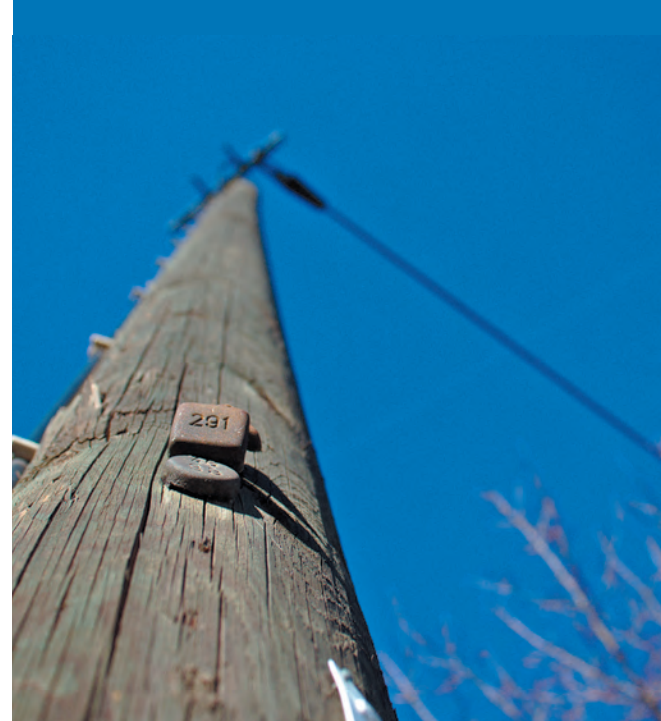
(en millions de \$)





Croissance organique

+10%



Revue de l'exercice 2020

Notre priorité demeure de répondre aux besoins de nos clients à l'aide de solutions sur mesure. Parmi les divers défis rencontrés en 2020 l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes et des feux de forêt aux États-Unis, a maintenu Stella-Jones en mode d'intervention d'urgence pendant plusieurs mois, surpassant ce qui avait été observé lors des années précédentes. La capacité de notre équipe à répondre à cette demande urgente a été démontrée à maintes reprises, alors qu'elle a su faire face à des catastrophes naturelles simultanées, tout en continuant d'approvisionner l'ensemble de nos clients pour leurs programmes d'entretien régulier. Plusieurs initiatives importantes ont également été entreprises cette année dans le but de bonifier davantage l'offre de produits de Stella-Jones, y compris la mise à l'essai d'une solution de rechange au pentachlorophénol, un produit de préservation qui sera remplacé progressivement au cours des prochaines années, ainsi que le déploiement d'efforts en vue d'élargir l'adoption des poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu qui a été mise au point pour répondre aux besoins de nos clients de renforcer leur réseau contre les feux de forêt.

Tendances du marché

La demande générée par les programmes d'entretien régulier a toujours été relativement stable et devrait demeurer solide. Les réseaux de poteaux vieillissants continueront d'alimenter la demande des programmes de remplacement et des occasions de croissance se profilent à l'horizon. Compte tenu de l'expansion continue des énergies renouvelables, d'importants investissements dans les actifs de transport seront nécessaires pour acheminer l'énergie d'un système régional à l'autre. On s'attend aussi à ce que d'autres investissements dans l'infrastructure soient effectués afin de soutenir l'expansion des réseaux 5G et le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans plusieurs régions rurales, où une grande partie du réseau sera construite en surface. Stella-Jones compte tirer parti de cette croissance de la demande au cours des prochaines années et continuer d'accroître le volume de vente de ses poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu.

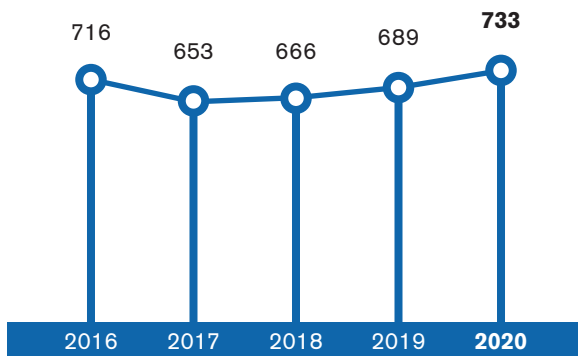


TRAVERSES

DE CHEMIN DE FER

Ventes sur 5 ans

(en millions de \$)



Un élément indispensable

On ne peut douter de l'importance que jouent les chemins de fer dans les économies canadiennes et américaines. La production par Stella-Jones de traverses de chemin de fer et de poutres de qualité est essentielle afin de maintenir les réseaux ferroviaires névralgiques dans un état de fonctionnement optimal.

Grâce à ses compétences exceptionnelles dans le traitement du bois et à sa fiabilité en tant que fournisseur, Stella-Jones fournit des traverses dans une vaste gamme d'essences de feuillus aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et de lignes ferroviaires sur courtes distances, ainsi qu'aux opérateurs commerciaux d'un océan à l'autre. La solidité et la fiabilité de son approvisionnement en matières premières, jumelées à son pouvoir d'achat et à son réseau d'usines stratégiquement situées, fournissent aux chemins de fer des traverses de qualité supérieure en bois, le matériau de choix de nos clients, permettant ainsi de soutenir l'infrastructure ferroviaire nord-américaine de transport de marchandises et de passagers.

D'un point de vue environnemental, le bois demeure le choix idéal. Le bois est une ressource renouvelable et sa transformation consomme moins d'énergie que la production d'acier, de plastique et de béton. Les produits en bois stockent le carbone jusqu'à leur décomposition et l'utilisation de produits de préservation du bois prolonge la durée de vie des produits de la Société.



Revue de l'exercice 2020

La Société a tiré parti de sa clientèle diversifiée et des relations étroites qu'elle entretient avec des clients de toutes tailles pour continuer d'obtenir de solides résultats. Le succès remporté par Stella-Jones en 2020 est le fruit d'une approche axée sur le client et d'un service de qualité. Grâce à son approvisionnement constant en fibre provenant d'un vaste réseau de scieries ainsi qu'à sa solidité financière, Stella-Jones a également réussi à tirer profit d'occasions qui se sont présentées et à accroître son volume de vente.

Tendances du marché

Grâce à sa forte présence dans le secteur, Stella-Jones joue un rôle clé dans le développement, la mise à niveau et l'entretien de l'infrastructure ferroviaire nord-américaine. Les grandes sociétés de chemins de fer continueront d'entretenir leurs réseaux continentaux du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. La Société est en bonne posture pour saisir les opportunités, car ses niveaux élevés de stocks lui permettront de répondre à toute augmentation potentielle de la demande générée par les programmes d'entretien. Bien que l'on s'attende à de la volatilité sur le marché des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, le trafic ferroviaire global commence à rebondir et les programmes de relance économique indiquent une tendance positive.



Croissance organique

+5 %



BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

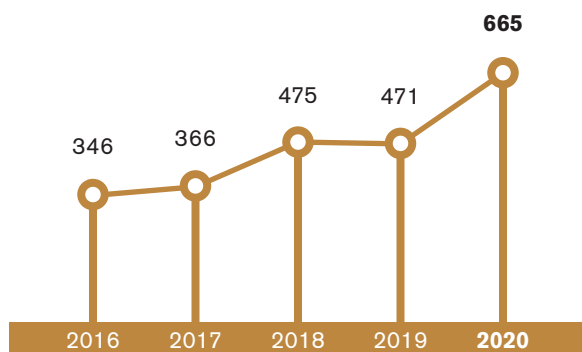
Une gamme de produits de qualité supérieure

Le marché de la rénovation domiciliaire exige les normes de qualité les plus élevées. Le savoir-faire de Stella-Jones dans le domaine du traitement du bois sous pression se prête idéalement au secteur du bois d'œuvre à usage résidentiel, où la norme de qualité proposée par notre Société, jumelée à un approvisionnement fiable en bois de qualité supérieure, est particulièrement appréciée dans le secteur de la vente au détail de bois d'œuvre.

Fournisseur privilégié de produits en bois traité pour le marché du bois d'œuvre de dimensions courantes, Stella-Jones fournit des panneaux de bois traité, du contreplaqué et du bois d'œuvre de dimensions courantes pour les patios, les terrasses, les clôtures et d'autres applications extérieures pour les marchés résidentiel et de la construction. Abordable en termes de coûts, durable et esthétique, notre gamme de produits de qualité supérieure et nos capacités de distribution continuent à nous distinguer.

Ventes sur 5 ans

(en millions de \$)

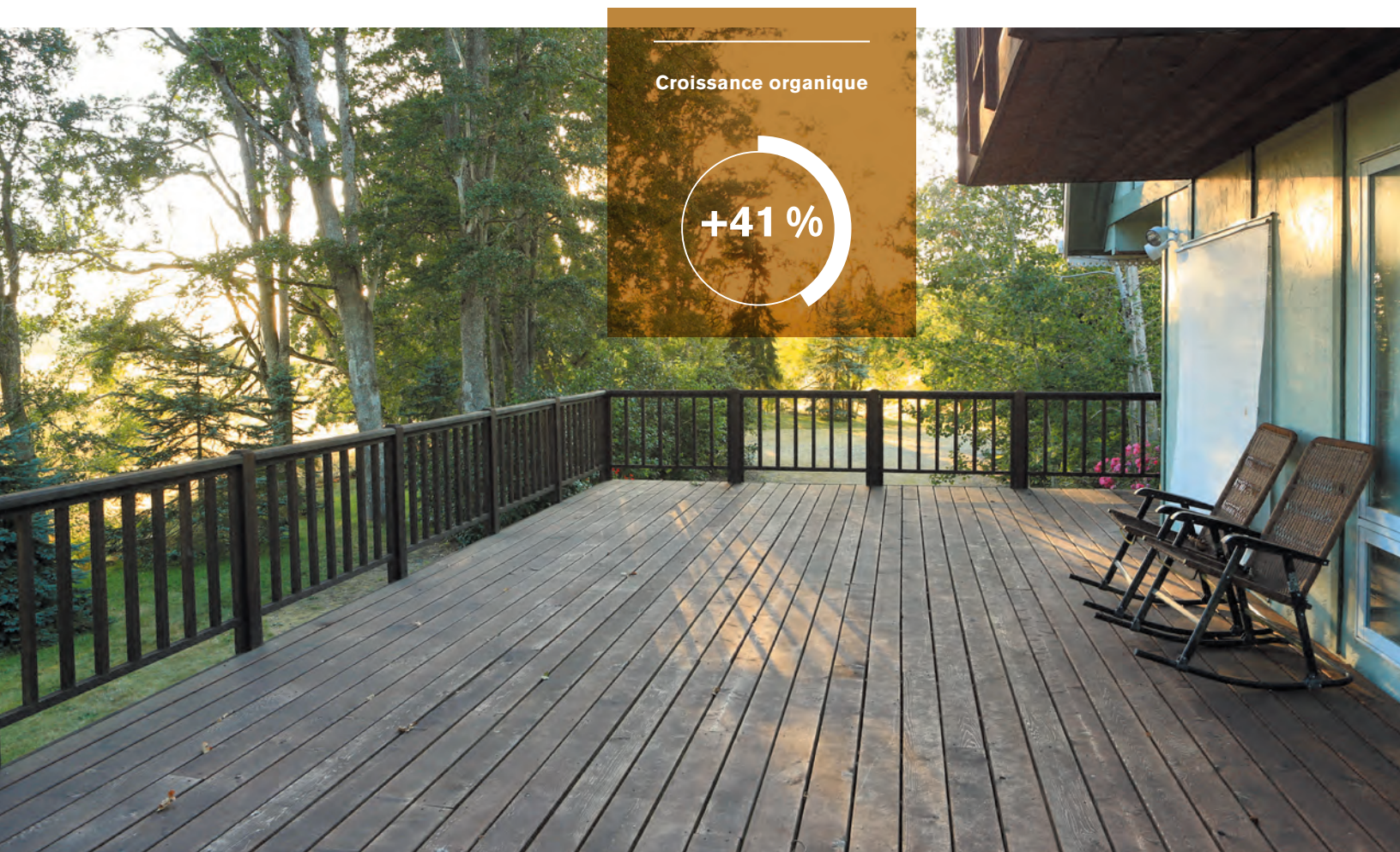


Revue de l'exercice 2020

Stella-Jones était bien positionnée pour répondre à l'envolée de la demande pour le bois d'œuvre et de terrasses en 2020. La Société a rapidement tiré parti de son pouvoir d'achat et de ses capacités d'approvisionnement lorsque les mesures de confinement liées à la pandémie ont forcé les consommateurs à demeurer chez eux et à se tourner vers des projets de rénovation. Forte de nombreuses années d'expérience accumulées, Stella-Jones s'est rapidement adaptée aux circonstances exceptionnelles. La Société a mobilisé son équipe agile pour acquérir une connaissance approfondie du marché et a mis à profit les relations solides qu'elle a développées avec ses fournisseurs et ses clients, en continuant d'offrir la même qualité exceptionnelle de produits et de service qui sont synonymes du nom Stella-Jones.

Tendances du marché

La robuste performance enregistrée par la Société en 2020 devrait se poursuivre en 2021. L'impact de la COVID-19 a eu un effet catalyseur sur le marché, mais il ne se limite pas seulement à un événement ponctuel générateur de ventes. Bien que l'on s'attende à une croissance durable en raison d'une demande soutenue en Amérique du Nord pour les projets de rénovation domiciliaire, la capacité de Stella-Jones à servir ses clients de manière efficace et rapide en 2020 a renforcé la satisfaction des clients et entraîné une augmentation des engagements pour l'année en cours. La Société compte exploiter le plein potentiel de son envergure et de son pouvoir d'achat et mettre à contribution son programme de bois d'œuvre à usage résidentiel de qualité supérieure pour desservir les grandes surfaces et accroître sa portée dans le réseau de la vente au détail.



Croissance organique

+41 %

PRODUITS INDUSTRIELS

Croissance organique

-2 %

Stella-Jones fournit des produits en bois traité qui répondent à divers besoins d'infrastructure dans les secteurs de la construction industrielle et des applications maritimes. La Société met à profit ses sources d'approvisionnement en fibres nombreuses et diversifiées, son savoir-faire dans le traitement du bois ainsi que sa clientèle pour produire du bois traité pour les ponts ferroviaires et les traverses de passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, du bois de charpente et des poteaux en bois laminés.

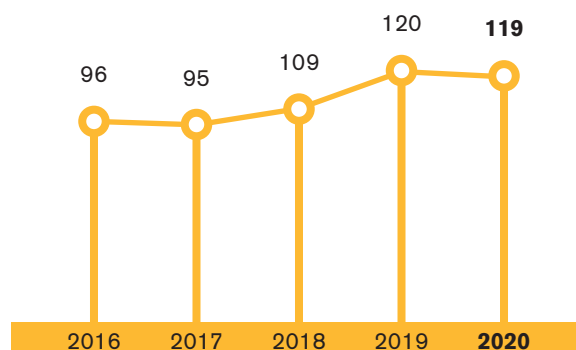
Ces produits, étant soumis à des conditions environnementales particulièrement difficiles, bénéficient des capacités de traitement du bois spécialisées de Stella-Jones afin d'éviter la pourriture, la dégradation et la corrosion.

La Société fabrique également de la créosote, un produit de préservation du bois, utilisé dans ses activités de traitement du bois, de même que d'autres produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier, ainsi que des tapis de grue et du paillis, qui sont vendus à des clients tiers.



Ventes sur 5 ans

(en millions de \$)



BILLOTS

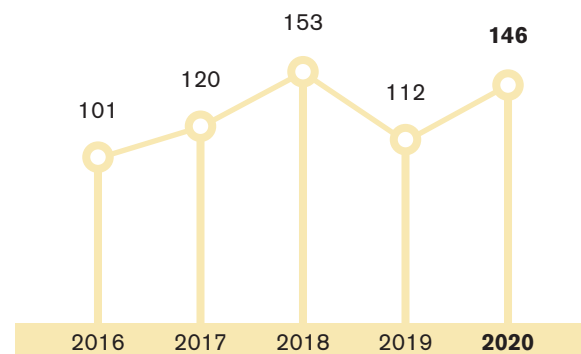
ET BOIS D'ŒUVRE



Cette catégorie est constituée des billots récoltés dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société qui sont jugés inaptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics, ainsi que du bois d'œuvre excédentaire obtenu dans le cadre des activités visant à fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels et qui est revendu sur les marchés locaux de la construction domiciliaire. Les fluctuations des ventes de cette catégorie de produits sont liées à l'évolution des prix du bois d'œuvre sur le marché.

Ventes sur 5 ans

(en millions de \$)



RÉSILIENCE ÉPROUVÉE DE NOTRE RÉSEAU

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| 1 New Westminster (C.-B.) | 22 Lufkin (TX) |
| 2 Prince George (C.-B.) | 23 Russellville (AR) |
| 3 Galloway (C.-B.) | 24 Rison (AR) |
| 4 Carseland (AB) | 25 Converse (LA) |
| 5 Neepawa (MB) | 26 Pineville (LA) |
| 6 South River (ON) | 27 Alexandria (LA) |
| 7 Guelph (ON) | 28 Bangor (WI) |
| 8 Shelburne (ON) | 29 Cameron (WI) |
| 9 Stouffville (ON) | 30 Memphis (TN) |
| 10 Peterborough (ON) | 31 Scooba (MS) |
| 11 Gatineau (QC) | 32 Fulton (KY) |
| 12 Rivière-Rouge (QC) | 33 Winslow (IN) |
| 13 Delson (QC) | 34 Brierfield (AL) |
| 14 Sorel-Tracy (QC) | 35 Clanton (AL) |
| 15 Truro (N.É.) | 36 Cordele (GA) |
| 16 Arlington (WA) | 37 Whitmire (SC) |
| 17 Tacoma (WA) | 38 Goshen (VA) |
| 18 Sheridan (OR) | 39 Warsaw (VA) |
| 19 Eugene (OR) | 40 Dubois (PA) |
| 20 Silver Springs (NV) | 41 McAllisterville (PA) |
| 21 Eloy (AZ) | |

- Usines de traitement
◆ Distillerie de goudron de houille



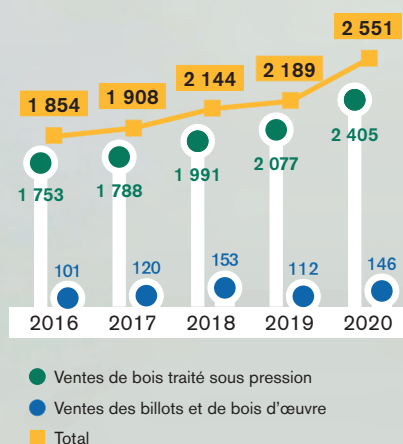


DES RÉSULTATS RECORDS

EN 2020

Ventes⁽¹⁾

(en millions de \$)



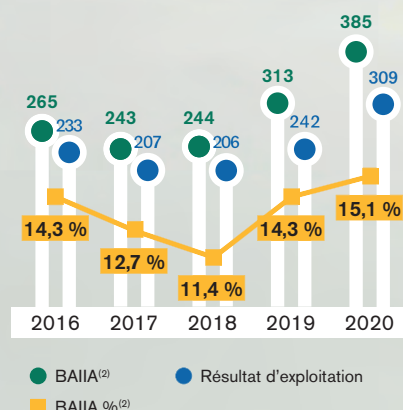
Les ventes ont augmenté pour une vingtième année consécutive pour atteindre 2,6 milliards \$ en 2020.

Si on exclut l'incidence de la conversion des devises, les ventes de bois traité sous pression ont progressé de 15 % grâce à une forte demande dans les trois principales catégories de produits de la Société, et particulièrement pour le bois d'œuvre à usage résidentiel, ainsi qu'à une hausse des prix de vente et à une composition des ventes avantageuse.

Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont augmenté de 30 % pour atteindre 146 millions \$, en raison essentiellement de la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché dans la seconde moitié de 2020.

BAIIA, Résultat d'exploitation et BAIIA %

(en millions de \$, à l'exception des marges)

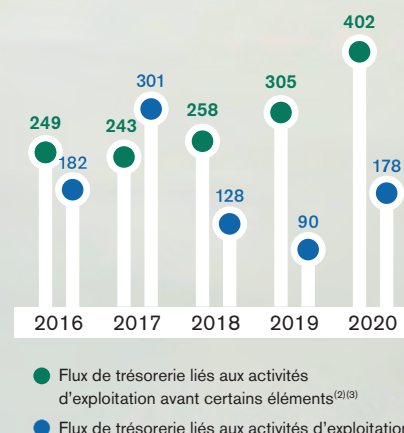


Le BAIIA⁽²⁾ pour l'exercice 2020 s'est élevé à un niveau record de 385 millions \$, en hausse de 23 % par rapport à 313 millions \$ l'an dernier. Le résultat d'exploitation s'est établi à 309 millions \$, en hausse de 28 % par rapport à 242 millions \$ en 2019. La croissance des résultats a été alimentée par la forte montée des prix du bois d'œuvre sur le marché dans la seconde moitié de l'année, par un accroissement de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que par une composition des ventes avantageuse dans les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer.

La marge du BAIIA⁽²⁾ a augmenté en 2020 pour atteindre 15,1 %, en hausse par rapport à 14,3 % lors de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

(en millions de \$)



En 2020, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Stella-Jones, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés⁽²⁾, ont atteint un niveau record de 402 millions \$, comparativement à 305 millions \$ lors du précédent exercice.

En prévision d'une hausse attendue des livraisons en 2021, la Société a augmenté ses stocks de 123 millions \$. Par conséquent, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué pour s'établir à 178 millions \$ en 2020. Cela se compare à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 90 millions \$ en 2019.

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

⁽³⁾ Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, intérêts versés et impôts sur le résultat payés.



Deploiement des capitaux

(en millions de \$)



L'approche de Stella-Jones en matière d'affectation des capitaux demeure axée sur le maintien d'un équilibre entre les investissements de croissance et la remise de capital aux actionnaires, tout en faisant preuve de prudence à l'égard de l'effet de levier. Au cours de l'exercice, la Société a investi 55 millions \$ dans les dépenses en capital. Elle a aussi remis du capital aux actionnaires sous forme de versements de dividendes d'un montant de 40 millions \$ et de rachats d'actions pour un montant de 60 millions \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Après la fin de l'exercice financier, le conseil d'administration de la Société a approuvé la modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires et l'augmentation du nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être rachetées de 2 500 000 à 3 500 000 actions ordinaires.

Dividendes par action

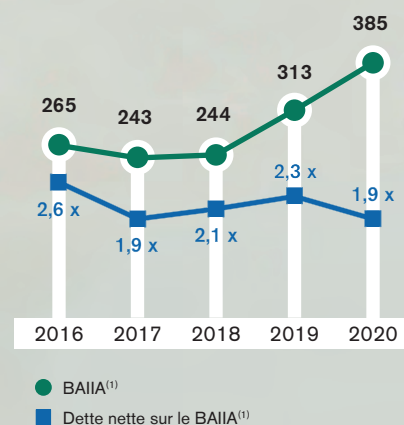
(en \$)



Stella-Jones a augmenté son dividende au cours de chacune des seize dernières années. En 2020, le dividende a augmenté de 7 % pour atteindre 0,60 \$ par action, ce qui représente un rendement en dividendes de 1,3 %. Le ratio de distribution s'est élevé à 25 % du RPA du précédent exercice, ce qui cadre avec l'objectif déclaré de maintenir un ratio de distribution durable se situant dans une fourchette de 20 à 30 % du RPA du précédent exercice. Le 9 mars 2021, la Société a annoncé une hausse de 20 % de son dividende trimestriel, ce qui le porte à 0,18 \$ par action, maintenant ainsi sa tendance de croissance.

BAIIA et dette nette sur le BAIIA

(en millions de \$, à l'exception des ratios)



Stella-Jones a clos l'exercice 2020 avec un ratio de la dette nette sur le BAIIA⁽¹⁾ de 1,9 x et des liquidités disponibles de 190 millions \$, de sorte que la Société dispose des ressources nécessaires pour poursuivre sa croissance et créer de la valeur pour les actionnaires.

Après la clôture de l'exercice, le montant disponible en vertu de la facilité de prêt à demande a été augmenté temporairement de 50 millions \$ US, jusqu'au 30 juin 2021 procurant ainsi à la Société une plus grande souplesse pour investir dans les stocks afin de soutenir la croissance prévue des ventes en 2021.

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

Note : Les calculs de la dette nette sur le BAIIA pour les exercices 2016 à 2018 n'ont pas été retraités, du fait que l'IFRS 16, *Contrats de location*, a été adoptée sans retraitement de l'information comparative.

FAITS SAILLANTS DES FACTEURS ESG*

Nous sommes conscients que nos faits et gestes au quotidien peuvent avoir un impact sur notre environnement ainsi que sur la santé et la sécurité de nos employés. Le succès à long terme de notre entreprise exige l'intégration des facteurs Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) dans toutes les sphères de nos activités. Nous nous engageons à respecter des normes de performance strictes en matière de santé, de sécurité, de conformité environnementale et de développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et compétente.

GÉRANCE DE NOS PRODUITS



Axée sur une gestion durable des forêts, une production responsable et l'innovation de produits.

90 %

Fournisseurs
de traverses de chemin
de fer proviennent de
collectivités locales

87 %

du bois d'œuvre
résidentiel est acheté de
sources certifiées

135 000

hectares de forêt gérée de manière
durable en Colombie-Britannique

NOS EMPLOYÉS



Les priorités englobent notamment la sécurité et le bien-être de notre personnel, ainsi que le maintien d'un milieu de travail collaboratif et inclusif où le partage, le transfert et l'amélioration des connaissances et des compétences permettent aux individus de se surpasser.

16 %

de femmes au sein
de nos effectifs

19 %

taux de roulement
du personnel

3,7 journées d'absence,

d'activité restreinte ou
de substitution d'emploi

* À moins d'indication contraire, toutes les données sont au 31 décembre 2019.



Notre plus récent rapport ESG peut être consulté au
www.stella-jones.com/fr-CA/investor-relations/environmental-social-governance

NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



Une attention continue portée à la conformité à la réglementation ainsi qu'à la gestion efficace de l'eau, de l'énergie et des émissions.

124 949

émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 (tonnes métriques ÉQ. CO₂)

5,6

intensité énergétique (en MWH/1 000 PI³ pour la production du bois traité sous pression)

3

installations qui utilisent des produits de préservation à base d'eau sont situées dans des régions soumises à un stress hydrique (7,5 % de l'ensemble des installations)

NOS PRINCIPES DE GOUVERNANCE



Nous avons développé une culture d'éthique et de transparence en vertu de laquelle l'intégration des facteurs ESG est au centre de notre processus de prise de décisions.

9 sur 10

membres du conseil sont indépendants de la direction en date du 1^{er} janvier 2021

40 %

des membres du conseil sont des femmes en date du 1^{er} janvier 2021

4

le nombre de fois par année que le code de conduite professionnelle et de déontologie est envoyé à nos employés

INFORMATION SUR LES ACTIONS

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019	2018	2017	2016
(non-audités)	\$	\$	\$	\$	\$

DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES

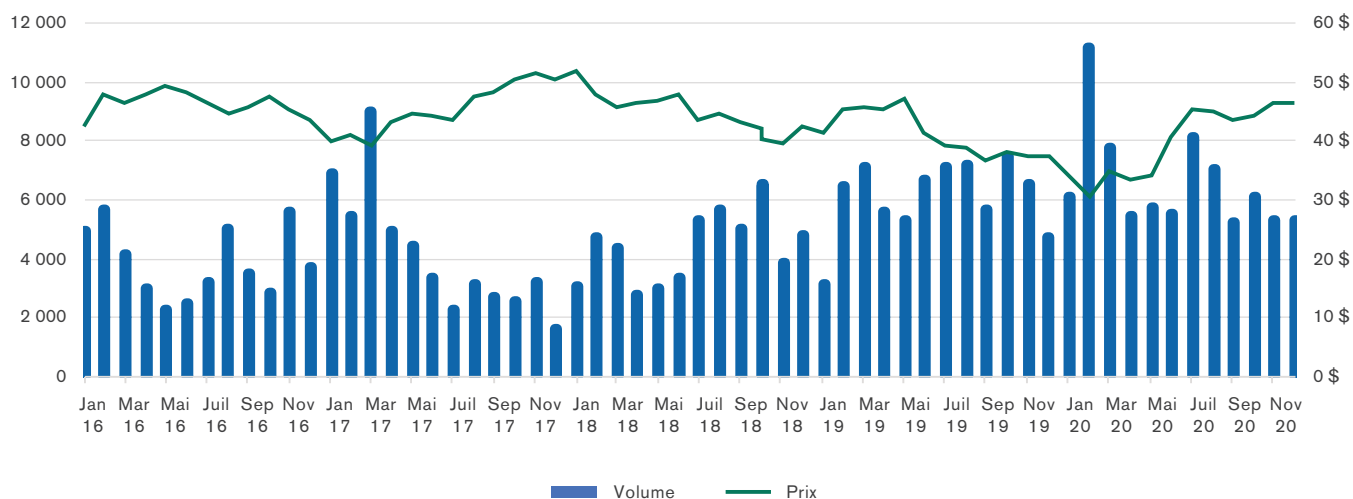
Haut – 52 semaines (\$)	47,37	48,28	52,22	51,41	51,95
Bas – 52 semaines (\$)	23,34	36,00	37,40	38,30	40,37
Cours de clôture (\$)	46,28	37,52	39,61	50,50	43,58
Volume total d'actions transigées	78 372 759	73 030 074	53 908 544	49 339 093	46 609 923
Volume quotidien moyen d'actions transigées	312 242	290 956	214 775	196 570	185 697

AUTRES STATISTIQUES

Dividendes sur les actions ordinaires (en millions de \$)	40	39	33	31	28
Dividende par action (\$)	0,60	0,56	0,48	0,44	0,40
Rendement du dividende (%)	1,3 %	1,5 %	1,2 %	0,9 %	0,9 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	67 260	68 761	69 352	69 324	69 215
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	67 264	68 768	69 360	69 333	69 231
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	66 187	67 467	69 268	69 342	69 303
Flottant (en milliers)	50 837	52 659	61 718	47 769	42 730
Capitalisation boursière (en millions de \$)	3 063	2 531	2 744	3 502	3 020
Valeur d'entreprise ⁽¹⁾ (en millions de \$)	3 669	3 136	3 257	3 957	3 715

⁽¹⁾ La valeur d'entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette à long terme, incluant la partie courante.

COURS DE CLÔTURE ET VOLUME DE L'ACTION





RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR LES EXERCICES CLOS LES
31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019**

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le «rapport de gestion»). Dans le présent rapport de gestion, les termes «la Société» et «Stella-Jones» sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration le 9 mars 2021. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants, les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 et les notes y afférentes.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Les déclarations prospectives englobent, sans s'y limiter, les prévisions financières et d'autres déclarations présentées à la rubrique intitulée «Perspectives» du présent rapport, qui sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société, ainsi que les attentes et les plans actuels de la direction (et pourraient ne pas convenir à d'autres fins). Ces déclarations sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés (y compris l'incidence de la pandémie du coronavirus [COVID-19]), l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, les prix de vente des produits, la disponibilité et le coût des matières premières, les fluctuations des taux de change des devises, la capacité de la Société à se procurer des capitaux, ainsi que les facteurs et hypothèses auxquels on réfère dans le présent document et dans les documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* («IFRS») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada («CPA Canada»), Comptabilité – Partie 1.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont les suivantes :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **La marge du bénéfice brut** : le bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **La marge d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés**
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net divisé par les capitaux propres moyens
- **Le rendement du capital utilisé** : le résultat avant intérêts et impôts divisé par la différence entre le total de l'actif et le passif courant
- **Le fonds de roulement** : l'actif courant moins le passif courant (excluant la partie courante du passif non courant)
- **Le ratio du fonds de roulement** : le total de l'actif courant divisé par le total du passif courant (excluant la partie courante du passif non courant)
- **La dette nette** : la dette à long terme et les obligations locatives (y compris la partie courante), déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
- **La dette nette sur la capitalisation totale** : la dette nette divisée par la somme des capitaux propres et de la dette nette
- **La dette nette sur le BAIIA** : la dette nette divisée par le BAIIA

La direction considère que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement aux résultats d'exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications nord-américaines, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 31 décembre 2020, la Société exploitait quarante usines de traitement du bois, douze installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans six provinces canadiennes et dix-neuf états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2020, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 2 250 employés.

Stella-Jones possède de nombreux atouts et avantages concurrentiels qui devraient continuer à renforcer le positionnement stratégique de la Société dans le secteur du traitement du bois et permettre de générer un maximum de valeur pour la Société et ses parties prenantes.

Un modèle d'affaires résilient

- Un portefeuille d'activités qui bénéficient d'une demande soutenue
- Une position de chef de file dans ses catégories de produits
- Une structure organisationnelle décentralisée dotée d'une capacité de s'ajuster rapidement à l'évolution de la conjoncture et de répondre aux besoins urgents des clients
- Un vaste réseau permettant de servir les clients à partir de plusieurs usines partout en Amérique du Nord
- Le maintien de relations solides et durables avec la clientèle
- Des sources d'approvisionnement en bois stables et établies de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production de la créosote, un produit de préservation du bois
- Une capacité démontrée à produire des résultats solides

Une équipe de direction chevronnée

- Une vaste expertise dans l'ensemble de ses secteurs d'activité à l'échelle de l'Amérique du Nord
- Un bilan de réussites en matière d'intégration d'acquisitions et de réalisation de synergies
- Une culture d'entrepreneuriat bien ancrée en harmonie avec des pratiques saines et durables pour l'environnement

Une situation financière solide

- La génération de robustes flux de trésorerie et un faible niveau d'endettement
- Les ressources financières pour constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme
- La solidité et la souplesse financières pour saisir les occasions de croissance

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle d'entreprise socialement responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire, inclusif et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

NOTRE STRATÉGIE

La vision stratégique de Stella-Jones est axée sur le renforcement de la présence de la Société dans ses principales catégories de produits grâce à l'efficacité de son réseau, à l'innovation et à la réalisation d'acquisitions rentables, tout en demeurant à l'affût d'autres occasions stratégiques de tirer parti de son envergure, de sa clientèle bien établie, de son approvisionnement en fibre et d'autres avantages concurrentiels dont elle jouit. Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs de produits industriels en bois traité et, de ce fait, génère de la valeur pour les actionnaires sur une base continue. La Société reconnaît aussi la nécessité d'intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions importantes et stratégies afin d'accroître la résilience de ses activités et ainsi contribuer à la création de valeur à long terme.

Gestion du capital

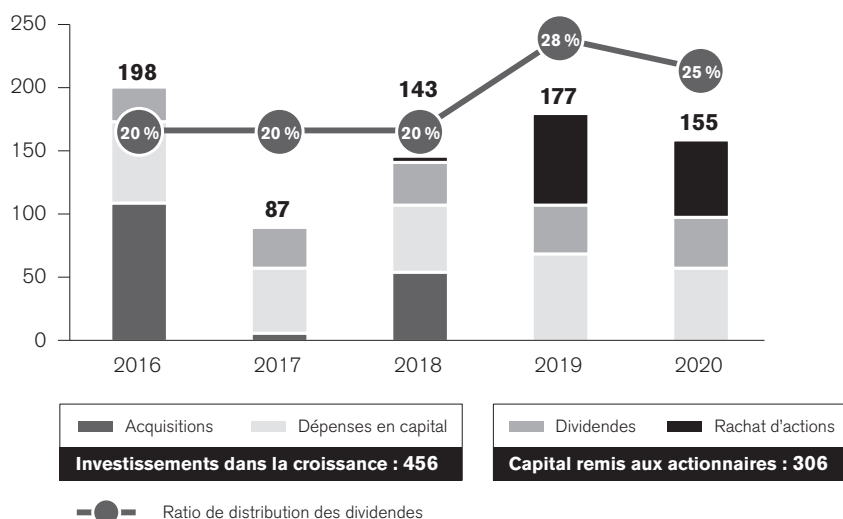
La stratégie d'affectation des capitaux de la Société met à profit la robustesse de ses flux de trésorerie générés de manière constante tout en améliorant sa stabilité à long terme ainsi que la création de valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir la solidité et la flexibilité financières de la Société, les capitaux sont affectés de manière disciplinée en conservant un équilibre entre la croissance des investissements et la remise de capital aux actionnaires. La Société compte ainsi :

- Investir dans les dépenses en immobilisations à hauteur de 50 à 60 millions \$ annuellement afin de maintenir la qualité et la sécurité de ses actifs, de ses employés et de l'environnement, ainsi que de soutenir sa croissance interne, son innovation et sa productivité;
- Réaliser des acquisitions rentables qui renforceront le positionnement stratégique de la Société et contribueront à la croissance des résultats dans le futur;
- Maintenir le versement de dividendes durables, avec comme objectif un niveau correspondant à une fourchette de 20 % à 30 % du résultat par action déclaré du précédent exercice; et
- Remettre aux actionnaires des flux de trésorerie disponibles excédentaires par le biais du rachat d'actions

Dans le cadre de sa stratégie d'affectation des capitaux, Stella-Jones cherche à maintenir un ratio de la dette nette sur le BAIIA de 2,0 x à 2,5 x, mais la Société pourrait dévier de cette cible pour réaliser des acquisitions et saisir d'autres opportunités stratégiques, et/ou encore financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement.

L'affectation des capitaux de la Société depuis 2016 se résume comme suit :

(en millions de \$, à l'exception des %)



PANDÉMIE DE LA COVID-19

Comme ses activités sont essentielles pour l'intégrité des chaînes d'approvisionnement des sociétés de services publics, du secteur ferroviaire et de l'industrie de la construction, l'ensemble des installations nord-américaines de Stella-Jones sont demeurées opérationnelles durant la pandémie de la COVID-19. La Société continue à renforcer les mesures visant à atténuer les risques pour la santé de ses employés, de ses partenaires commerciaux ainsi que des collectivités où elle est présente et à éviter les perturbations. Ces mesures comprennent des pratiques rigoureuses d'hygiène et de nettoyage, des politiques de distanciation physique, des protocoles de surveillance médicale et de tests, des restrictions en matière de déplacements d'affaires, ainsi que le télétravail pour les employés de bureau. À ce jour, la Société n'a pas subi d'interruptions importantes de ses activités d'exploitation ni engagé de hausses substantielles de coûts en raison de la COVID-19. Bien que les résultats de la Société aient été robustes en 2020, les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur la demande pour les produits de la Société, ainsi que sur ses activités et sur celles de ses fournisseurs et de ses clients, demeurent incertaines et on ne peut les prévoir avec certitude à l'heure actuelle. La durée et la portée de la pandémie de la COVID-19 et les diverses mesures prises par les autorités gouvernementales et d'autres entreprises visant à réduire la propagation pourraient perturber, de manière directe ou indirecte, les activités d'exploitation de la Société et/ou celles de ses fournisseurs ou clients ce qui, en retour, aurait un impact négatif sur les activités commerciales, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Veuillez consulter les rubriques intitulées « Risques et incertitudes » et « Perspectives » pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS SAILLANTS

Aperçu général de l'exercice 2020

Les ventes ont enregistré une hausse de 17 % pour atteindre 2 551 millions \$ en 2020, comparativement à 2 189 millions \$ lors du précédent exercice, ce qui représente une 20^e année consécutive de croissance. Les ventes de bois traité sous pression ont augmenté de 328 millions \$, tandis que les ventes de billots et de bois d'œuvre ont progressé de 34 millions \$. L'augmentation des ventes de bois traité sous pression est attribuable à la croissance enregistrée dans les trois principales catégories de produits de la Société : le bois d'œuvre à usage résidentiel a bénéficié d'une forte demande et des prix élevés du bois d'œuvre sur le marché, les poteaux destinés aux sociétés de services publics ont profité d'un accroissement des volumes, d'une hausse des prix de vente et d'une amélioration de la composition des ventes, tandis que la majeure partie de la croissance des ventes de traverses de chemin de fer résulte d'un accroissement des volumes et d'une composition des ventes plus avantageuse. La hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché dans la deuxième moitié de l'exercice 2020 explique aussi l'accroissement des ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre.

Grâce à la forte croissance des ventes, le BAIIA a augmenté de 23 % cette année pour atteindre un nouveau sommet record de 385 millions \$, soit une marge de 15,1 %, en hausse par rapport à 313 millions \$, ou une marge de 14,3 %, lors du précédent exercice. De même, le résultat d'exploitation et le résultat net ont enregistré des hausses respectives de 28 % et 29 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 309 millions \$ et 210 millions \$.

Au cours de l'exercice, les activités d'exploitation de Stella-Jones ont généré des liquidités de 178 millions \$ et la Société a utilisé ces liquidités pour investir dans ses immobilisations corporelles et remettre du capital aux actionnaires par le biais du versement de dividendes et du rachat d'actions. Au 31 décembre 2020, la situation financière de la Société était solide, avec un ratio de la dette nette sur le BAIIA de 1,9 x et des liquidités disponibles de 190 millions \$.

Faits saillants financiers de l'exercice 2020

Certains chiffres de périodes antérieures ont été ajustés afin de constater le montant brut des revenus tirés des frais de transport facturés aux clients lorsque la Société est le principal fournisseur de ce service. Ce changement de classement du coût des ventes vers les ventes n'a pas eu d'incidence sur les montants précédemment déclarés du résultat d'exploitation et du résultat net dans les états consolidés du résultat net. Veuillez consulter la Note 23 afférente aux états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Indicateurs clés choisis

	2020	2019	2018 ⁽¹⁾
(en millions \$, sauf le résultat par action (« RPA ») et les indicateurs clés de rendement)			
Résultats d'exploitation			
Ventes ⁽²⁾	2 551	2 189	2 144
Bénéfice brut ⁽³⁾	446	358	328
BAIIA ⁽³⁾	385	313	244
Résultat d'exploitation	309	242	206
Résultat net	210	163	138
RPA – de base et dilué	3,12	2,37	1,98
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation	178	90	128
Activités de financement	(124)	(24)	(26)
Activités d'investissement	(54)	(66)	(109)
Situation financière			
Actif courant	1 319	1 192	1 068
Stocks	1 075	971	839
Actif total	2 426	2 281	2 062
Dette à long terme ⁽⁴⁾	606	605	514
Obligations locatives ⁽⁴⁾	139	118	-
Passif total	1 053	993	781
Capitaux propres	1 373	1 288	1 281
Indicateurs clés de rendement			
Marge du bénéfice brut ⁽³⁾	17,5 %	16,4 %	15,3 %
Marge du BAIIA ⁽³⁾	15,1 %	14,3 %	11,4 %
Marge d'exploitation ⁽³⁾	12,1 %	11,1 %	9,6 %
Rendement sur les capitaux propres moyens ⁽³⁾	15,8 %	12,7 %	11,5 %
Rendement du capital utilisé ⁽³⁾	14,0 %	11,5 %	10,8 %
Ratio du fonds de roulement ⁽³⁾	8,39	8,56	7,76
Dette nette ⁽⁵⁾ sur la capitalisation totale ⁽³⁾	0,35:1	0,36:1	0,29:1
Dette nette ⁽⁵⁾ sur le BAIIA ⁽³⁾	1,9 x	2,3 x	2,1 x
Dividende par action	0,60	0,56	0,48

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs de l'exercice 2018 n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16, *Contrats de location*.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽³⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

⁽⁴⁾ Incluant la partie courante.

⁽⁵⁾ La définition de la dette nette a été modifiée afin d'inclure les obligations locatives. Comme IFRS 16, *Contrats de location*, a été adoptée en 2019 sans retraitement de l'information comparative, les calculs des ratios de la dette nette sur la capitalisation totale et de la dette nette sur le BAIIA pour l'exercice 2018 n'ont pas été retraités.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit présente les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux IFRS et les mesures les plus comparables des IFRS.

Rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation et le BAIIA	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
(en millions \$)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	34	28	210	163
Plus :				
Charge d'impôts sur le résultat	11	7	74	55
Charges financières	5	6	25	24
Résultat d'exploitation	50	41	309	242
Dotation aux amortissements	20	18	76	71
BAIIA	70	59	385	313

Après rajustement pour tenir compte du montant net des autres pertes, le résultat d'exploitation s'établit à 321 millions \$ et le BAIIA à 397 millions \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des montants respectifs de 242 millions \$ et 313 millions \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2020 et 2019. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux \$ US/\$ CA	2020		2019	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,34	1,42	1,33	1,34
Deuxième trimestre	1,39	1,36	1,34	1,31
Troisième trimestre	1,33	1,33	1,32	1,32
Quatrième trimestre	1,30	1,27	1,32	1,30
Exercice	1,34	1,27	1,33	1,30

- Taux moyen : L'appréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2020 par rapport à 2019 a eu un impact positif sur les ventes, mais une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : Au 31 décembre 2020, la dépréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2019, a eu pour effet de réduire la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

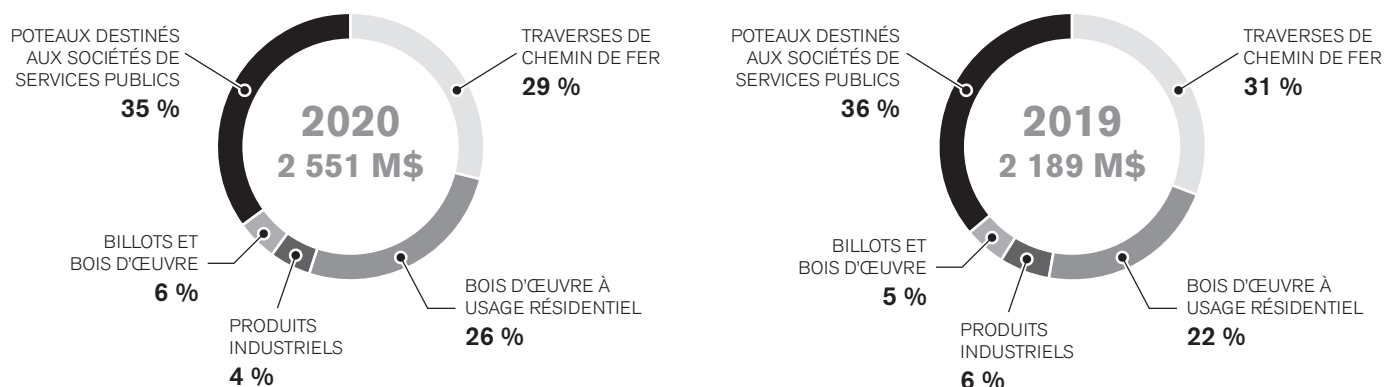
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes ont atteint 2 551 millions \$, en hausse de 362 millions \$ par rapport aux ventes de 2 189 millions \$ réalisées en 2019. Si on exclut l'incidence positive de la conversion des devises de 19 millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont augmenté de 309 millions \$, soit 15 %, grâce à l'accroissement des volumes et des prix de vente dans les trois principales catégories de produits de la Société, de même qu'à une composition des ventes avantageuse pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, comme il est expliqué ci-après. L'augmentation des ventes de billots et de bois d'œuvre découle essentiellement de la forte hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché.

Ventes	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions \$, sauf les pourcentages)							
2019⁽¹⁾	797	689	471	120	2,077	112	2,189
Incidence des taux de change	8	7	3	1	19	—	19
Croissance interne	83	37	191	(2)	309	34	343
2020	888	733	665	119	2,405	146	2,551
Croissance interne %	10 %	5 %	41 %	(2 %)	15 %	30 %	16 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

(% des ventes)

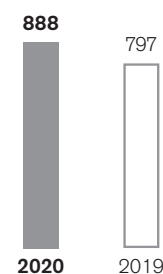


Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté pour atteindre 888 millions \$ en 2020, comparativement aux ventes de 797 millions \$ réalisées en 2019. Si on exclut l'incidence positive de la conversion des devises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 83 millions \$, soit 10 %, en raison d'une forte demande générée par les programmes d'entretien au premier trimestre de 2020 et d'un accroissement des volumes générés par des projets, ainsi que d'une hausse des prix de vente. L'amélioration des prix de vente découle de révisions à la hausse des prix en réponse à l'augmentation des coûts des matières premières et d'une composition des ventes plus avantageuse, incluant l'incidence des poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu à valeur ajoutée. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 35 % des ventes totales de la Société en 2020.

VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

(en millions de \$)

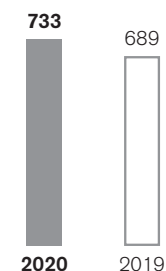


Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 733 millions \$ pour l'exercice 2020, comparativement à des ventes de 689 millions \$ en 2019. Si on exclut l'incidence positive de la conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont progressé de 37 millions \$, soit 5 %, en raison principalement d'un accroissement des volumes livrés aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et d'une composition des ventes avantageuse. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 29 % des ventes totales de la Société en 2020.

VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

(en millions de \$)

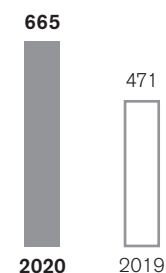


Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont augmenté pour atteindre 665 millions \$ en 2020, ce qui représente une hausse de 41 % par rapport à celles de 471 millions \$ réalisées en 2019. Cette progression substantielle des ventes est attribuable à la forte demande dans le marché de la rénovation domiciliaire ainsi qu'à la hausse record des prix du bois d'œuvre sur le marché. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont représenté 26 % des ventes totales de la Société en 2020.

VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

(en millions de \$)

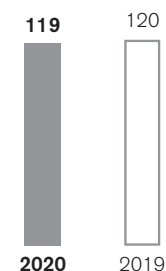


Produits industriels

Les ventes de produits industriels se sont chiffrées à 119 millions \$ en 2020, soit un léger recul par rapport aux ventes de 120 millions \$ réalisées lors du précédent exercice, en raison principalement d'une baisse des activités dans les programmes d'entretien et les projets. Les ventes de produits industriels ont représenté 4 % des ventes totales de la Société en 2020.

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS

(en millions de \$)

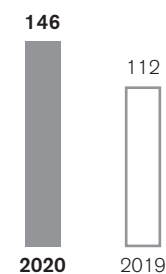


Billots et bois d'œuvre

Les ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre se sont chiffrées à 146 millions \$ en 2020, en hausse de 30 % par rapport à celles de 112 millions \$ réalisées en 2019, en raison principalement de la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 6 % des ventes totales de la Société en 2020.

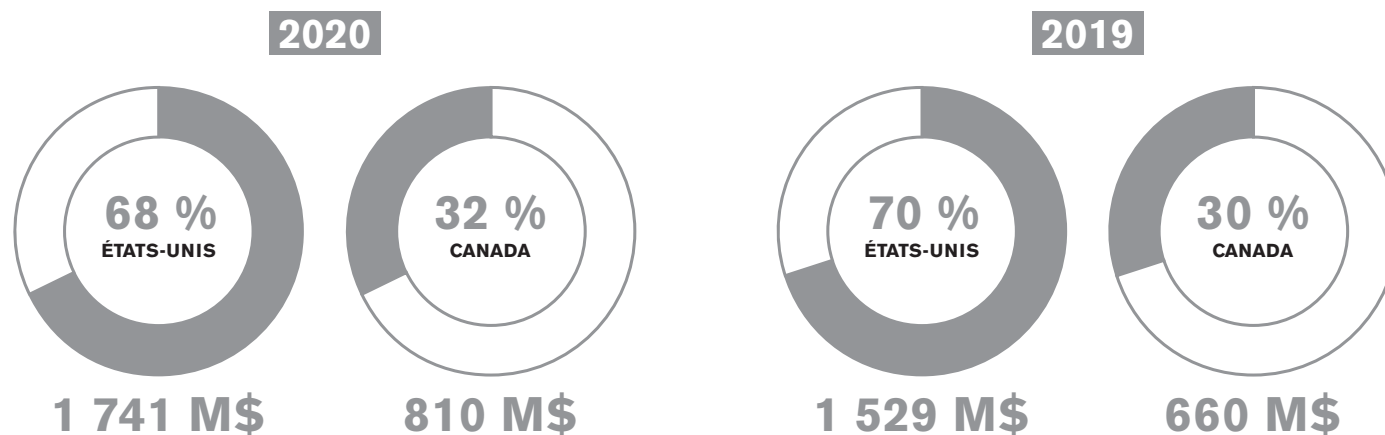
VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

(en millions de \$)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

(% des ventes)



Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 741 millions \$, soit 68 % des ventes en 2020, ce qui représente une augmentation de 212 millions \$, soit 14 %, par rapport aux ventes de 1 529 millions \$ réalisées en 2019. La progression des ventes est en grande partie attribuable à la hausse des prix de vente et à l'accroissement des volumes dans les trois principales catégories de produits de la Société, ainsi qu'à une composition des ventes plus avantageuse dans les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer.

Les ventes réalisées sur le marché canadien se sont chiffrées à 810 millions \$, soit 32 % des ventes en 2020, ce qui représente une progression de 150 millions \$, ou 23 %, par rapport aux ventes de 660 millions \$ effectuées en 2019. Cette augmentation est essentiellement attribuable à un accroissement de la demande et des prix de vente pour le bois d'œuvre à usage résidentiel, ainsi qu'à une hausse des ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre liée à la montée des prix du bois d'œuvre sur le marché.

Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles, s'est élevé à 2 105 millions \$, soit 83 % des ventes, en 2020. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 1 831 millions \$, ou 84 % des ventes, en 2019. L'augmentation, en dollars absolus, est en grande partie attribuable à l'accroissement des volumes de vente dans les trois principales catégories de produits et une hausse des coûts d'approvisionnement pour le bois d'œuvre à usage résidentiel et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, de même qu'à l'impact défavorable de l'appréciation du dollar américain.

La dotation aux amortissements totale s'est élevée à 76 millions \$ en 2020, dont une tranche de 62 millions \$ a été comptabilisée dans le coût des ventes, comparativement à une dotation aux amortissements totale de 71 millions \$ en 2019, dont une tranche de 56 millions \$ avait été comptabilisée dans le coût des ventes. L'augmentation découle en grande partie de l'ajout de contrats de location de matériel roulant comptabilisés dans les actifs au titre du droit d'utilisation, au cours de 2020.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut a augmenté pour atteindre 446 millions \$, soit une marge de 17,5 %, en 2020 comparativement à 358 millions \$, ou 16,4 % des ventes, en 2019. L'augmentation de 88 millions \$ du bénéfice brut est principalement attribuable à la hausse des prix de vente du bois d'œuvre à usage résidentiel dans la seconde moitié de l'année, qui a surpassé la hausse des coûts du bois d'œuvre, ainsi qu'à une plus forte demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel. Une composition des ventes avantageuse pour les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer a également contribué à l'amélioration globale du bénéfice brut. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 309 millions \$, soit 12,1 % des ventes, en 2020 et comprend d'autres pertes nettes de 12 millions \$ constituées de pertes réalisées liées à des contrats dérivés sur le diésel et le pétrole ainsi que de provisions pour restauration de sites. En 2019, le résultat d'exploitation s'était chiffré à 242 millions \$, soit 11,1 % des ventes.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 125 millions \$ en 2020, incluant une dotation aux amortissements de 14 millions \$, comparativement à 116 millions \$ et 15 millions \$, respectivement, en 2019. L'augmentation des frais de vente et d'administration est principalement attribuable à une hausse des dépenses de rémunération, incluant une hausse de la charge liée aux régimes de participation aux résultats, découlant de la performance de la Société, ainsi qu'à une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions en raison de la hausse du cours de l'action de la Société. Une augmentation des dépenses en technologie de l'information attribuable à l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégrée a été compensée en grande partie par une réduction des frais de déplacement durant la pandémie de la COVID-19. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 4,4 % des ventes en 2020, contre 4,7 % en 2019.

Autres pertes, montant net

Le montant net des autres pertes subies au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 12 millions \$, incluant des pertes réalisées de six millions \$ liées à des contrats dérivés sur le diésel et le pétrole et une provision pour restauration de sites de 6 millions \$. En 2019, une réduction nette de quatre millions \$ des pertes liées à des contrats dérivés sur le diésel et le pétrole, essentiellement non réalisées, avait été contrebalancée par une perte de trois millions \$ sur cession et dépréciation d'actifs.

Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2020 se sont élevées à 25 millions \$, en légère hausse par rapport à 24 millions \$ en 2019. La hausse est principalement attribuable à une augmentation du solde moyen de l'encours de la dette à long terme en 2020, par rapport à 2019, en partie contrebalancée par une baisse des taux d'intérêt.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Le résultat avant impôts s'est élevé à 284 millions \$, soit 11 % des ventes, en 2020, contre 218 millions \$, ou 10 % des ventes, en 2019. La charge d'impôts sur le résultat a totalisé 74 millions \$ en 2020, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 26 %. En 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 55 millions \$, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 25 %. La hausse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2020 est en grande partie attribuable à l'évolution de la provenance des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce ses activités.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2020 a atteint 210 millions \$, soit 3,12 \$ par action, comparativement à un résultat net de 163 millions \$, ou 2,37 \$ par action, en 2019.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2020

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions \$, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes ⁽¹⁾	508	768	742	533	2,551
BAIIA ⁽²⁾	63	120	132	70	385
Résultat d'exploitation	45	101	113	50	309
Résultat net de la période	28	69	79	34	210
RPA – de base et dilué	0,41	1,02	1,17	0,52	3,12

2019

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions \$, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes ⁽¹⁾	446	667	631	445	2,189
BAIIA ⁽²⁾	64	94	96	59	313
Résultat d'exploitation	46	77	78	41	242
Résultat net de la période	29	52	54	28	163
RPA – de base et dilué	0,43	0,76	0,77	0,41	2,37

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement

	T4-2020	T4-2019	Variation	Variation
(en millions \$, sauf la marge et le RPA)			\$	%
Résultats d'exploitation				
Ventes ⁽¹⁾	533	445	88	20 %
Bénéfice brut ⁽²⁾	85	70	15	21 %
Marge du bénéfice brut ⁽²⁾	16,0 %	15,7 %	s.o.	30 pdb
BAIIA ⁽²⁾	70	59	11	19 %
Marge du BAIIA ⁽²⁾	13,1 %	13,3 %	s.o.	(20 pdb)
Résultat d'exploitation	50	41	9	22 %
Résultat net	34	28	6	21 %
RPA – de base et dilué	0,52	0,41	0,11	27 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 533 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020, en hausse par rapport aux ventes de 445 millions \$ réalisées lors de la même période en 2019. Si on exclut l'incidence négative de la conversion des devises de quatre millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont progressé de 78 millions \$, soit 19 %, en raison principalement d'une hausse des prix de vente et d'un accroissement de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel, d'une augmentation des volumes livrés aux clients qui exploitent des chemins de fer de catégorie 1 et d'une amélioration de la composition des ventes dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, comme il est expliqué ci-après. L'augmentation des ventes de billots et de bois d'œuvre découle essentiellement de la forte hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché dans la seconde moitié de 2020.

Ventes	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions \$, sauf les pourcentages)							
T4-2019⁽¹⁾	195	134	61	24	414	31	445
Incidence des taux de change	(2)	(2)	—	—	(4)	—	(4)
Croissance interne	8	15	56	(1)	78	14	92
T4-2020	201	147	117	23	488	45	533
Croissance interne %	4 %	11 %	92 %	(4 %)	19 %	45 %	21 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 201 millions \$, en hausse par rapport à celles de 195 millions \$ réalisées lors de la même période l'an dernier. Si on exclut l'incidence négative de la conversion des devises, les ventes ont progressé de 4 %, en raison essentiellement d'une meilleure composition des ventes, incluant l'impact des ventes de poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu à valeur ajoutée. Les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté pour atteindre 147 millions \$, en hausse par rapport aux ventes de 134 millions \$ réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'incidence négative de la conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une progression de 11 % grâce essentiellement à l'accroissement des volumes des clients qui exploitent des chemins de fer de catégorie 1. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 117 millions \$, soit près du double des ventes de 61 millions \$ réalisées lors de la période correspondante en 2019, en raison de la hausse des prix de vente du bois d'œuvre sur le marché et de la forte demande soutenue pour les produits de rénovation domiciliaire. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 23 millions \$, soit un niveau largement comparable aux ventes de 24 millions \$ réalisées un an plus tôt. Les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 45 millions \$, en hausse de 45 % par rapport à la même période l'an dernier, portées par la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché.

Le bénéfice brut s'est établi à 85 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020, contre 70 millions \$ au quatrième trimestre de 2019, ce qui représente une marge de 16,0 % et 15,7%, respectivement. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des prix de vente du bois d'œuvre à usage résidentiel qui a surpassé la hausse des coûts du bois d'œuvre, ainsi qu'à une meilleure composition des ventes dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 50 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et comprend d'autres pertes nettes de 3 millions \$, contre 41 millions \$ en 2019.

Le résultat net de la période s'est élevé à 34 millions \$, soit 0,52 \$ par action, comparativement à 28 millions \$, ou 0,41 \$ par action, lors de l'exercice précédent.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. Ainsi, au 31 décembre 2020, la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2019 (veuillez consulter la rubrique intitulée «Taux de change» à la page 31), a pour conséquence de réduire le montant des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif s'élevait à 2 426 millions \$, contre 2 281 millions \$ au 31 décembre 2019. L'augmentation du total de l'actif est en grande partie attribuable à une hausse de l'actif courant, comme il est expliqué plus bas. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Actif	Au 31 décembre		
	2020	2019	Variation
(en millions \$)	\$	\$	\$
Créances	208	179	29
Stocks	1 075	971	104
Autres actifs courants	36	42	(6)
Total de l'actif courant	1 319	1 192	127
Immobilisations corporelles	574	568	6
Actifs au titre du droit d'utilisation	135	116	19
Immobilisations incorporelles	115	115	—
Goodwill	280	285	(5)
Autres actifs non courants	3	5	(2)
Total de l'actif non courant	1 107	1 089	18
Total de l'actif	2 426	2 281	145

Les créances, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues d'un million \$, se chiffraient à 208 millions \$ au 31 décembre 2020, contre 179 millions \$ au 31 décembre 2019. La hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des ventes au quatrième trimestre de 2020, par rapport au quatrième trimestre de 2019, en partie contrebalancée par une amélioration du délai moyen de recouvrement des créances et par l'effet de conversion des devises sur les créances libellées en dollars américains. Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu des facilités avec certaines institutions financières aux termes desquelles elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées.

Les stocks s'élevaient à 1 075 millions \$ au 31 décembre 2020, en hausse comparativement à 971 millions \$ au 31 décembre 2019. La hausse est attribuable aux niveaux plus élevés des stocks de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer essentiellement en vue d'une augmentation anticipée des ventes en 2021, ainsi qu'au coût plus élevé des stocks du bois d'œuvre à usage résidentiel en raison de la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'effet de conversion des devises sur les stocks libellés en dollars américains.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, d'importants stocks de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 574 millions \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 568 millions \$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant de 42 millions \$ au cours de l'exercice 2020, en partie contrebalancée par une dotation aux amortissements de 26 millions \$ pour la période, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises sur les immobilisations libellées en dollars américains.

Les actifs au titre du droit d'utilisation se chiffraient à 135 millions \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 116 millions \$ au 31 décembre 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'ajout d'actifs au droit d'utilisation, essentiellement du matériel roulant, d'un montant de 51 millions \$, en partie contrebalancé par une dotation aux amortissements de 38 millions \$ pour la période.

Les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 115 millions \$ et 280 millions \$ au 31 décembre 2020. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, d'un enregistrement pour la créosote, de coûts d'acquisition de logiciels et de droits de coupe. Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 115 millions \$ et 285 millions \$. La valeur des immobilisations incorporelles est demeurée inchangée alors que les ajouts effectués durant la période et associés à l'implantation d'un nouveau système de planification des ressources de l'organisation ont été contrebalancés par une dotation aux amortissements de 12 millions \$. La diminution du goodwill est attribuable à l'incidence de la conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2020, le total du passif de Stella-Jones atteignait 1 053 millions \$, en hausse par rapport à 993 millions \$ au 31 décembre 2019. La hausse du total du passif est essentiellement attribuable à l'augmentation du passif courant et des obligations locatives, comme il est expliqué ci-après. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Passif	Au 31 décembre		
	2020	2019	Variation
(en millions \$)	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	137	136	1
Impôts sur le résultat à payer	19	1	18
Partie courante de la dette à long terme	11	7	4
Partie courante des obligations locatives	33	29	4
Autres passifs courants	18	9	9
Total du passif courant	218	182	36
Dette à long terme	595	598	(3)
Obligations locatives	106	89	17
Autres passifs non courants	134	124	10
Total du passif non courant	835	811	24
Total du passif	1 053	993	60

Le passif courant s'élevait à 218 millions \$ au 31 décembre 2020, contre 182 millions \$ au 31 décembre 2019. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation de 18 millions \$ des impôts sur le résultat à payer découlant de l'accroissement de la rentabilité. La hausse des obligations locatives découle en grande partie d'ajouts de 51 millions \$ déduction faite de remboursements de 35 millions \$.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, se chiffrait à 606 millions \$ au 31 décembre 2020, soit un niveau pratiquement inchangé par rapport à la dette à long terme de 605 millions \$ au 31 décembre 2019, alors que les emprunts supplémentaires effectués durant l'exercice ont été contrebalancés par l'incidence de la conversion des devises sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2020, le ratio de la dette nette sur le BAIIA avait baissé pour s'établir à 1,9 x contre 2,3 x lors du précédent exercice.

Le 24 février 2020, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2025, de sa facilité de crédit rotatif non garantie. Cette prolongation a été obtenue par un amendement à la sixième entente de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 3 mai 2019. Toutes les modalités et conditions sont demeurées essentiellement inchangées.

Au 31 décembre 2020, un montant de 126 millions \$ (99 millions \$ US) était disponible en vertu des facilités de crédit syndiquées de la Société de 540 millions \$ (425 millions \$ US). De plus, la Société avait une facilité à demande inutilisée de 64 millions \$ (50 millions \$ US), selon des conditions similaires à celles prévues à la convention de crédit syndiquée.

La Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers au 31 décembre 2020.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1 373 millions \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1 288 millions \$ au 31 décembre 2019.

Capitaux propres	Au 31 décembre		
	2020	2019	Variation
(en millions \$)	\$	\$	\$
Capital-actions	214	217	(3)
Résultats non distribués	1 079	968	111
Cumul des autres éléments du résultat global	80	103	(23)
Total des capitaux propres	1 373	1 288	85

L'augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2020 est attribuable à un résultat net de 210 millions \$ dégagé au cours de l'exercice 2020, en partie contrebalancé par le rachat d'actions d'un montant de 60 millions \$, le versement de dividendes d'un montant de 40 millions \$ et par une diminution de 23 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat global résultant principalement de la conversion de devise des états financiers des établissements étrangers et des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Le 4 août 2020, la TSX a accepté l'avis d'intention de Stella-Jones de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« avis »). Aux termes de l'avis, Stella-Jones peut, au cours de la période de 12 mois commençant le 10 août 2020 et se terminant le 9 août 2021, acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires, soit 3,7% de ses actions ordinaires émises et en circulation au 31 juillet 2020 (la « date de référence »).

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, la Société a racheté 996 802 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 45 millions \$. En 2020, la Société a racheté un total de 1 331 455 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 60 millions \$ aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
(en millions \$)	\$	\$
Activités d'exploitation	178	90
Activités de financement	(124)	(24)
Activités d'investissement	(54)	(66)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie durant la période	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture	—	—

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d'entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 178 millions \$ en 2020, comparativement à 90 millions \$ en 2019, grâce essentiellement à un accroissement de la rentabilité. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 402 millions \$ en 2020, comparativement à 305 millions \$ en 2019. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 156 millions \$ en 2020, en raison principalement d'une hausse des stocks. Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
(en millions \$)	\$	\$
Résultat net	210	163
Dotations aux amortissements	76	71
Impôts sur le résultat exigibles	66	41
Charges financières	25	24
Autres	25	6
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	402	305
Créances	(32)	6
Stocks	(123)	(162)
Autres actifs courants	(2)	(2)
Comptes créditeurs et charges à payer	1	12
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	(156)	(146)
Intérêts versés	(26)	(24)
Impôts sur le résultat payés	(42)	(45)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	178	90

Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement

Les activités de financement au cours de l'exercice 2020 ont réduit les liquidités de 124 millions \$. En 2020, la Société a emprunté 20 millions \$ aux termes de ses facilités de crédit syndiquées, racheté des actions ordinaires pour un montant de 60 millions \$, versé des dividendes d'un montant de 40 millions \$ et remboursé des obligations locatives d'un montant de 35 millions \$ ainsi que 8 millions \$ sur la dette à long terme. En 2019, les activités de financement avaient réduit les liquidités de 24 millions \$, alors que la Société avait emprunté 126 millions \$ aux termes de ses facilités de crédit, racheté des actions ordinaires pour un montant de 71 millions \$, versé des dividendes d'un montant de 38 millions \$, en plus d'avoir effectué des remboursements de 31 millions \$ sur des obligations locatives et de 10 millions \$ sur sa dette à long terme. Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement à l'aide de certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
(en millions \$)	\$	\$
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	20	126
Remboursement de la dette à long terme	(8)	(10)
Remboursement d'obligations locatives	(35)	(31)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(40)	(38)
Rachat d'actions ordinaires	(60)	(71)
Autres	(1)	—
Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement	(124)	(24)

Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 54 millions \$ au cours de l'exercice 2020, en raison de l'achat d'immobilisations corporelles et de dépenses liées à l'implantation d'un progiciel de gestion intégrée. En 2019, les activités d'investissement s'étaient élevées à 66 millions \$ et avaient essentiellement trait à des achats d'immobilisations corporelles, comme il est expliqué ci-après. Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement à l'aide de certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
(en millions \$)	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(42)	(66)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(13)	(2)
Autres	1	2
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(54)	(66)

Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2020 :

Obligations financières	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moins de 1 an	Années 1 à 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
(en millions \$)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	137	137	137	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ⁽¹⁾	606	664	25	28	509	102
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	139	153	37	55	28	33
Instruments financiers dérivés	2	2	2	—	—	—
Ententes de non-concurrence	1	1	1	—	—	—
Obligations financières	885	957	202	83	537	135

⁽¹⁾ Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2020.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2020, le capital-actions de la Société était constitué de 66 187 404 actions ordinaires émises et en circulation (67 466 709 au 31 décembre 2019).

Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Nombre d'actions	Exercice clos le 31 décembre 2020
Solde au début de l'exercice	67 466 709
Actions ordinaires rachetées	(1 331 455)
Options d'achat d'actions levées	15 000
Régimes d'achat d'actions des employés	37 150
Solde à la clôture de l'exercice	66 187 404

Au 9 mars 2021, le capital-actions de la Société était constitué de 65 386 143 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 30 000 (45 000 au 31 décembre 2019). Au 9 mars 2021, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées était de 30 000.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2020 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant du dividende
			\$
10 mars 2020	3 avril 2020	24 avril 2020	0,15
6 mai 2020	5 juin 2020	26 juin 2020	0,15
4 août 2020	1 ^{er} septembre 2020	18 septembre 2020	0,15
4 novembre 2020	1 ^{er} décembre 2020	17 décembre 2020	0,15

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de la stratégie d'affectation des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 27 millions \$ en 2020 (27 millions \$ en 2019) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc comptabilisé aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 15 février 2021, l'entente de prêt à demande a été modifiée afin d'augmenter le montant disponible en vertu de la facilité de crédit qui est passé de 50 millions \$ US à 100 millions \$ US, jusqu'au 30 juin 2021, donnant à la Société une plus grande souplesse pour investir dans les stocks nécessaires pour soutenir la croissance prévue des ventes en 2021. Toutes les modalités et conditions sont demeurées inchangées.

Le 9 mars 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire, payable le 24 avril 2021, aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2021, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport au précédent dividende trimestriel. Il s'agit d'un dividende admissible.

Le 9 mars 2021, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour modifier son OPR dans le but d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation au cours de la période de 12 mois qui se terminera le 9 août 2021 pour le faire passer de 2 500 000 à 3 500 000 actions ordinaires, soit environ 6,8 % de son fonds public d'actions ordinaires à la date de référence. Les modifications à l'OPR entreront en vigueur le 15 mars 2021 et seront maintenues jusqu'au 9 août 2021 ou à toute date antérieure à laquelle Stella-Jones aura acquis le nombre maximal d'actions ordinaires autorisé aux termes de l'OPR. Toutes les autres modalités et conditions de l'OPR sont demeurées inchangées. Au 9 mars 2021, Stella-Jones avait racheté un total de 801 261 actions en 2021 ordinaires aux fins d'annulation pour une contrepartie de 37 millions \$ aux termes de son OPR.

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Un changement négatif dans les conditions économiques pourrait toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 47 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 19 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, alors que le deuxième client en importance a représenté environ 5 % des ventes totales et est associé à la catégorie des traverses de chemin de fer.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. L'évolution des conditions climatiques et les réponses gouvernementales à cette situation pourraient également réduire la disponibilité de l'approvisionnement en bois et nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. En outre, des fournisseurs pourraient décider de mettre fin à la production de certains produits de préservation. Le manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

Pérennité d'une main-d'œuvre qualifiée

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance forte et durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter et à développer du personnel clé, ainsi qu'à maintenir de bonnes relations avec ses employés. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, ou encore des arrêts de travail, pourraient entraîner des perturbations des activités d'exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Risque de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Risque de couverture d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication et des dommages aux relations qu'entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Risque des fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, 73 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

Disponibilité du crédit

Les ententes régissant les facilités de crédit syndiquées et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit syndiquées et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

Le LIBOR devrait être éliminé progressivement d'ici le 30 juin 2023 et, dans le cadre de cette élimination, les taux LIBOR en dollars américains d'une semaine et de deux mois ne seront plus publiés après le 31 décembre 2021. La Société pourrait devoir modifier certaines ententes et elle ne peut pas prédire quel indice alternatif serait négocié avec ses contreparties. Par conséquent, les intérêts débiteurs pourraient augmenter et les liquidités pourraient en souffrir. À l'avenir, la Société pourrait devoir renégocier sa dette à taux variable ou contracter d'autres dettes, et la suppression du LIBOR pourrait avoir une incidence négative sur les modalités de ces dettes.

Risque de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Risque lié à la cybersécurité et aux technologies de l'information

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré les systèmes et les contrôles en matière de sécurité de la Société et ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information de la Société et son infrastructure d'information peuvent être vulnérables à des cyberattaques par des pirates informatiques ou encore à des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations. Toute faille de ce genre pourrait entraîner des interruptions de l'exploitation, des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles pouvant nuire à la bonne marche des activités de la Société, donner lieu à des litiges et avoir une incidence négative sur la réputation de la Société ou avoir une incidence sur ses clients ou fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant avoir un impact sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, et a adopté des politiques, procédures et contrôles en matière de détection et d'atténuation. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Risque lié à l'implantation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (« PGI »)

La Société est dans le processus d'implantation d'un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société a complété la phase de développement en 2020 et a commencé le déploiement au cours du premier trimestre de 2021 avec pour objectif que le PGI soit pleinement opérationnel dans l'ensemble de l'organisation d'ici la fin de 2022. Au cours du processus d'implantation, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités d'affaires normales. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que l'implantation du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implantation.

Risque lié à l'impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes de la direction. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

Risques liés à la pandémie de la COVID-19

L'ampleur de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de la Société dans le futur demeure incertaine, car elle dépend de nombreux facteurs changeants qu'il est impossible de prévoir de façon fiable. La durée et la portée de la pandémie de la COVID-19, ainsi que les différentes mesures prises par les autorités gouvernementales et d'autres entreprises dans le but de réduire la propagation, pourraient directement ou indirectement perturber les opérations de la Société et celles de ses fournisseurs et clients, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2020, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 236 millions \$ et dont les dates d'échéance sont avril 2021 et décembre 2021. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 73 % et 27 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (76 % et 24 %, respectivement, au 31 décembre 2019).

Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

Gestion des risques liés aux prix du diésel et du pétrole

Les risques liés aux prix du diésel et du pétrole correspondent au risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs en raison de l'évolution des prix du diésel et du pétrole. Afin de gérer son exposition aux prix du diésel et du pétrole et aider à atténuer la volatilité des flux de trésorerie opérationnels, la Société recourt à des contrats dérivés sur marchandises reposant sur le prix du *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* dans le but de réduire le risque de fluctuation des prix de ces produits de base. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables. Au 31 décembre 2020, les contrats dérivés sur marchandises sont venus à échéance et la Société n'avait aucun contrat dérivé sur marchandises en vigueur.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2020 et 2019.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS et au Manuel de CPA Canada, Comptabilité – Partie 1.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill, et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les modifications suivantes au cours de l'exercice.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'*International Accounting Standards Board* a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2) Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 Contrats d'assurance et d'IFRS 16 (modifications de la Phase 2)*. Les modifications de la Phase 2 traitent des questions qui découlent du remplacement des taux d'intérêt de référence actuels par des taux d'intérêt alternatifs et introduisent des obligations d'information supplémentaires. Les modifications de la Phase 2 prévoient deux principaux allègements : i) variation des flux de trésorerie contractuels – Une entité n'aura pas à décomptabiliser ou à ajuster la valeur comptable des instruments financiers en fonction des changements requis par la réforme, mais elle devra mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter la variation du taux de référence alternatif. La Société a actuellement des emprunts en cours dont le taux se fonde sur le LIBOR qui totalisent 425 millions \$ US; et ii) comptabilité de couverture – Une entité n'aura pas à abandonner sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les changements requis par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture. Toutes les couvertures contractées par la Société devraient expirer avant le 31 décembre 2021.

Les modifications de la Phase 2 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021, et leur adoption anticipée est permise. Au cours du quatrième trimestre de 2020, la Société a adopté par anticipation les modifications de Phase 2. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2020, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2020.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'échelonnant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Les prévisions financières de la Société sont fondées sur ses perspectives actuelles pour 2021 qui tiennent compte des hypothèses énoncées ci-après.

Stella-Jones a comme objectif de générer un BAIIA qui se situera dans une fourchette de 385 à 410 millions \$ pour l'exercice 2021. Cette prévision anticipe notamment une réduction des ventes d'environ 50 millions \$ en raison de la détérioration de la valeur du dollar US par rapport au dollar canadien.

Si on exclut l'incidence de la conversion des devises, la Société prévoit que la croissance de ses ventes se situera dans une fourchette de 1 à 5 % en 2021. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel devraient enregistrer une hausse de 5 à 9 % par rapport à 2020, tandis que les ventes de traverses de chemin de fer et de produits industriels devraient demeurer relativement comparables à celles générées en 2020. Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la vigueur soutenue de la demande de remplacement, y compris l'accroissement des ventes de poteaux munis d'une enveloppe résistante au feu à valeur ajoutée, devrait contribuer à une progression des ventes d'un exercice sur l'autre. En ce qui concerne le bois d'œuvre à usage résidentiel, l'augmentation prévue des ventes sera alimentée par la forte demande soutenue générée par les projets de rénovation domiciliaire, par les estimations actuelles de hausses de prix de même que par l'accroissement anticipé de la portée de la Société sur le marché.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché dans la préparation de ses prévisions et déclarations de nature prospective contenues dans le présent rapport de gestion.

Ces hypothèses comprennent, sans toutefois s'y limiter, les considérations suivantes :

- Les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur la demande pour les principales catégories de produits de la Société seront pour l'essentiel comparables à celles observées en 2020;
- Il n'y aura aucune réduction importante des programmes d'entretien des grands clients dans les catégories des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics;
- Il n'y aura aucune perturbation majeure des activités de fabrication de la Société, de sa chaîne d'approvisionnement ou de ses réseaux de distribution, autre que les mesures déjà mises en œuvre par la Société dans le but d'atténuer les risques pour la santé de ses employées, de ses partenaires commerciaux ainsi que des collectivités où elle est présente en réponse à la COVID-19;
- Le dollar canadien s'échangera, en moyenne, à environ 1,30 \$ CA par dollar US, et les ventes réalisées aux États-Unis continueront à représenter environ 70 % des ventes totales;
- L'impact d'éventuelles acquisitions n'est pas pris en compte.

Ces perspectives sont présentées entièrement sous réserve des déclarations de nature prospective décrites dans le présent rapport de gestion.

Le 9 mars 2021

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Le 31 décembre 2020 et 2019

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les cinq membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Eric Vachon'.

Éric Vachon, CPA, CA
Le président et chef de la direction

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'S. Travaglini'.

Silvana Travaglini, CPA, CA
La premier vice-présidente et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 9 mars 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

NOTRE AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

QUESTION CLÉ DE L'AUDIT	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Exactitude et existence des stocks <i>Voir la note 2, Principales conventions comptables, et la note 5, Stocks, des états financiers consolidés.</i> Les stocks de la Société totalisaient 1 075 millions de dollars au 31 décembre 2020. Les stocks sont constitués de matières premières et de produits finis. Les matières premières sont évaluées au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au rapprochement des factures, des bons de commande et des documents de réception. • Pour des emplacements choisis où la direction a procédé à un comptage des stocks, avant la date de clôture de l'exercice, observer les procédures de comptage des stocks et effectuer des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d'articles des stocks. • Tester l'activité des stocks durant la période intercalaire entre la date de comptage et la date de clôture de l'exercice. • Pour un échantillon d'articles de stocks de matières premières et de produits finis, recalculer le coût moyen pondéré.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



QUESTION CLÉ DE L'AUDIT

Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks et du grand nombre d'emplacements pour les stocks, ainsi que de l'effort d'audit qui a été requis pour tester le solde des stocks.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Pour un échantillon de produits finis, tester le coût des matières transférées des matières premières aux produits finis, en vérifiant la concordance du coût transféré avec le coût de possession des articles précédemment classés dans les matières premières.
- Tester la répartition des autres coûts directs standards attribués aux produits finis, en comparant les autres coûts directs standards d'un échantillon de produits finis avec la liste des coûts directs standards.
- Tester le caractère raisonnable des autres coûts directs standards absorbés par les stocks de produits finis au cours de l'exercice en analysant les écarts des coûts standards par rapport aux coûts réels.
- Tester la répartition des frais généraux de fabrication réels à l'égard des stocks à la clôture de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gregory Tremellen.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 9 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A1 19714

Aux 31 décembre 2020 et 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Créances	4	208	179
Stocks	5	1 075	971
Impôts sur le résultat à recouvrer		—	6
Autres actifs courants		36	36
		1 319	1 192
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	6	574	568
Actifs au titre du droit d'utilisation	7	135	116
Immobilisations incorporelles	8	115	115
Goodwill	8	280	285
Instruments financiers dérivés	18	—	1
Autres actifs non courants		3	4
		2 426	2 281
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	137	136
Impôts sur le résultat à payer		19	1
Instruments financiers dérivés	18	2	2
Partie courante de la dette à long terme	10	11	7
Partie courante des obligations locatives	7	33	29
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	16	7
		218	182
Passif non courant			
Dette à long terme	10	595	598
Obligations locatives	7	106	89
Passifs d'impôt différé	15	104	101
Provisions et autres passifs non courants	11	15	12
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	15	11
		1 053	993
Capitaux propres			
Capital-actions	13	214	217
Résultats non distribués		1 079	968
Cumul des autres éléments du résultat global		80	103
		1 373	1 288
		2 426	2 281
Engagements et éventualités	17		
Événements postérieurs à la date de clôture	22		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Katherine A. Lehman
Administratrice



Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC
Administratrice

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en millions de dollars canadiens)

Cumul des autres éléments du résultat global

	Capital- actions	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sment net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	221	909	252	(107)	6	151	1 281
Résultat global							
Résultat net de l'exercice	—	163	—	—	—	—	163
Autres éléments du résultat global	—	(2)	(61)	18	(5)	(48)	(50)
Résultat global de l'exercice	—	161	(61)	18	(5)	(48)	113
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(38)	—	—	—	—	(38)
Régime d'achat d'actions des employés	1	—	—	—	—	—	1
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(5)	(64)	—	—	—	—	(69)
	(4)	(102)	—	—	—	—	(106)
Solde au 31 décembre 2019	217	968	191	(89)	1	103	1 288
Solde au 1^{er} janvier 2020	217	968	191	(89)	1	103	1 288
Résultat global							
Résultat net de l'exercice	—	210	—	—	—	—	210
Autres éléments du résultat global	—	(3)	(12)	(9)	(2)	(23)	(26)
Résultat global de l'exercice	—	207	(12)	(9)	(2)	(23)	184
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(40)	—	—	—	—	(40)
Régime d'achat d'actions des employés	1	—	—	—	—	—	1
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(4)	(56)	—	—	—	—	(60)
	(3)	(96)	—	—	—	—	(99)
Solde au 31 décembre 2020	214	1 079	179	(98)	(1)	80	1 373

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2020	2019
		\$	\$
Ventes	23	2 551	2 189
Charges			
Coût des ventes (incluant amortissement de 62 \$ (56 \$ en 2019))	23	2 105	1 831
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 14 \$ (15 \$ en 2019))		125	116
Autres pertes, montant net		12	—
	14	2 242	1 947
Résultat d'exploitation		309	242
Charges financières	14	25	24
Résultat avant impôts		284	218
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	15	66	41
Différés	15	8	14
		74	55
Résultat net de l'exercice		210	163
Résultat de base et dilué par action ordinaire	13	3,12	2,37

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	210	163
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des pertes à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(12)	(61)
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(9)	18
Variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3)	(6)
Impôts sur la variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1	1
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(4)	(3)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1	1
	(26)	(50)
Résultat global de l'exercice	184	113

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		210	163
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	6	26	24
Dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	7	38	33
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	12	14
Gains sur instruments financiers dérivés		(2)	(6)
Charges financières		25	24
Impôts sur le résultat exigibles	15	66	41
Impôts sur le résultat différés	15	8	14
Provisions et autres passifs non courants		14	(5)
Autres		5	3
		402	305
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie			
Créances		(32)	6
Stocks		(123)	(162)
Autres actifs courants		(2)	(2)
Comptes créditeurs et charges à payer		1	12
		(156)	(146)
Intérêts versés		(26)	(24)
Impôts sur le résultat payés		(42)	(45)
		178	90
Activités de financement			
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	12	20	126
Augmentation de la dette à long terme	12	—	1
Remboursement de la dette à long terme	12	(8)	(10)
Remboursement des obligations locatives	12	(35)	(31)
Remboursement des ententes de non-concurrence à payer	12	(2)	(2)
Dividendes sur les actions ordinaires		(40)	(38)
Rachat d'actions ordinaires	13	(60)	(71)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		1	1
		(124)	(24)
Activités d'investissement			
Diminution des autres actifs		—	1
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(13)	(2)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(42)	(66)
Produit de la cession d'actifs		1	1
		(54)	(66)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		—	—

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications nord-américaines, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer à l'échelle du continent. La Société fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « IFRS ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Comptabilité – Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 mars 2021.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales importantes comprises dans la structure juridique de la Société sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par la Société. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes, montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes, montant net », à l'exception des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les capitaux propres aux autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes, montant net ». Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans douze mois ou moins. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles et comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation représentent le droit d'utiliser un actif sous-jacent pour la durée du contrat de location, et les passifs connexes représentent l'obligation d'effectuer les paiements de loyer découlant du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation et les passifs connexes sont comptabilisés à la date de début du contrat de location en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyer sur la durée du contrat de location, actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal du preneur. Les options de renouvellement et de résiliation sont incluses dans les modalités du contrat de location lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées.

Les paiements de loyer comprennent les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance, le prix d'exercice en vertu d'une option d'achat que la Société est raisonnablement certaine d'exercer, les paiements de loyer dans une période de renouvellement facultative que la Société est raisonnablement certaine d'exercer et des pénalités pour résiliation anticipée d'un bail si la Société est raisonnablement certaine de résilier. Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et les charges financières de manière à obtenir un taux constant sur le solde de financement impayé. La composante intérêts des charges financières est imputée à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti de façon systématique à chaque période comptable de la période d'utilisation prévue, conformément à la méthode d'amortissement que la Société adopte pour les actifs amortissables qui lui appartiennent. S'il existe une certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété d'ici la fin de la durée du contrat de location, la période d'utilisation prévue est la durée de vie utile de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte de la durée du bail et de sa durée d'utilité.

Les contrats de location dont la durée est inférieure à 12 mois et dont les actifs sont de faible valeur ne sont pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux actifs de faible valeur sont imputés à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Progiciels	Amortissement linéaire	5 à 10 ans
Relations clients	Amortissement linéaire	5 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	3 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	—	Indéterminée

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances le justifient. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes, montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Impôts sur le résultat

La charge ou le produit d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en entier, selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global. Ces montants sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Paielements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services d'employés et d'administrateurs non-membres de la direction en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des unités d'actions incessibles (« UAI ») et des unités d'actions différées (« UAD ») qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période.

Instruments financiers

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l'actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Si un transfert d'une créance client entraîne la décomptabilisation de l'actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, au poste « Autres pertes, montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain (ou perte) cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain ou la perte cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les amendements suivants durant l'exercice courant :

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'*International Accounting Standards Board* a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2) Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 Contrats d'assurance et d'IFRS 16 (modifications de la Phase 2)*. Les modifications de la Phase 2 traitent des questions qui découlent du remplacement des taux d'intérêt de référence actuels par des taux d'intérêt alternatifs et introduisent des obligations d'information supplémentaires.

Les modifications de la Phase 2 prévoient deux principaux allègements :

- i) Variation des flux de trésorerie contractuels – Une entité n'aura pas à décomptabiliser ou à ajuster la valeur comptable des instruments financiers en fonction des changements requis par la réforme, mais elle devra mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter la variation du taux de référence alternatif. La Société a actuellement des emprunts en cours dont le taux se fonde sur le LIBOR qui totalisent 425 \$ US.
- ii) Comptabilité de couverture – Une entité n'aura pas à abandonner sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les changements requis par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture. Toutes les couvertures contractées par la Société devraient expirer avant le 31 décembre 2021.

Les modifications de la Phase 2 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021, et leur adoption anticipée est permise. Au cours du quatrième trimestre de 2020, la Société a adopté par anticipation les modifications de la Phase 2. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et de passif repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges, le taux d'impôt sur le résultat et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Créances clients	194	174
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues	(1)	—
Créances clients, montant net	193	174
Autres créances	15	5
	208	179

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Courantes	147	119
En souffrance - de 1 à 30 jours	26	37
En souffrance - de 31 à 60 jours	11	10
En souffrance - de plus de 60 jours	10	8
	194	174

Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu, avec certaines institutions financières, des facilités qui lui permettent de vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des créances clients pour un montant de 146 \$ (26 \$ en 2019) ont été vendues dans le cadre de ces facilités.

5 STOCKS

	2020	2019
	\$	\$
Matières premières	693	655
Produits finis	382	316
	1 075	971

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019						
Coût	52	132	458	33	17	692
Cumul des amortissements	—	(23)	(88)	(20)	(9)	(140)
Valeur comptable nette	52	109	370	13	8	552
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019						
Valeur comptable nette d'ouverture	52	109	370	13	8	552
Entrées	8	6	49	1	—	64
Sorties / dépréciation	(2)	(1)	(1)	—	—	(4)
Dotation aux amortissements	—	(4)	(15)	(4)	(1)	(24)
Écarts de change	(1)	(5)	(14)	—	—	(20)
Valeur comptable nette de clôture	57	105	389	10	7	568
Au 31 décembre 2019						
Coût	57	131	488	31	18	725
Cumul des amortissements	—	(26)	(99)	(21)	(11)	(157)
Valeur comptable nette	57	105	389	10	7	568
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020						
Valeur comptable nette d'ouverture	57	105	389	10	7	568
Entrées	2	3	34	—	4	43
Sorties / dépréciation	—	—	(2)	(1)	—	(3)
Dotation aux amortissements	—	(4)	(17)	(2)	(3)	(26)
Écarts de change	(1)	(1)	(6)	—	—	(8)
Valeur comptable nette de clôture	58	103	398	7	8	574
Au 31 décembre 2020						
Coût	58	133	512	28	20	751
Cumul des amortissements	—	(30)	(114)	(21)	(12)	(177)
Valeur comptable nette	58	103	398	7	8	574

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 CONTRATS DE LOCATION

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants, en relation aux contrats de location :

	2020	2019
	\$	\$
Actifs au titre du droit d'utilisation		
Matériel roulant	107	82
Terrains	24	28
Autres actifs	4	6
	135	116
Obligations locatives		
Obligations locatives courantes	33	29
Obligations locatives non courantes	106	89
	139	118

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020 :

Droit d'utilisation	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019	80	33	8	121
Ajouts	29	1	—	30
Dispositions	(2)	—	—	(2)
Dotation aux amortissements	(26)	(4)	(3)	(33)
Réévaluation	5	—	1	6
Écarts de change	(4)	(2)	—	(6)
Au 31 décembre 2019	82	28	6	116
Ajouts	50	—	1	51
Dispositions	(2)	—	—	(2)
Dotation aux amortissements	(31)	(4)	(3)	(38)
Réévaluation	10	—	—	10
Écarts de change	(2)	—	—	(2)
Au 31 décembre 2020	107	24	4	135

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Obligations locatives	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019	80	33	8	121
Paielements exigibles aux termes des contrats de location	(28)	(4)	(3)	(35)
Charges financières	3	1	-	4
Ajouts	28	1	-	29
Paielements à la résiliation de contrats de location	(1)	-	-	(1)
Réévaluation	5	-	1	6
Écarts de change	(5)	(1)	-	(6)
Au 31 décembre 2019	82	30	6	118
Paielements exigibles aux termes des contrats de location	(32)	(4)	(3)	(39)
Charges financières	3	1	-	4
Ajouts	50	-	1	51
Paielements à la résiliation de contrats de location	(2)	-	-	(2)
Réévaluation	10	-	-	10
Écarts de change	(3)	-	-	(3)
Au 31 décembre 2020	108	27	4	139

La Société loue du matériel roulant (de l'équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d'autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans et peuvent être assortis d'options de prolongation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, un enregistrement de la créosote, des progiciels, des droits de coupe et des ententes de non-concurrence.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception, au développement, à la mise en œuvre et aux tests de produits progiciels identifiables sont comptabilisés comme progiciels si certains critères sont remplis, notamment la faisabilité technique, l'intention et la capacité de développer et d'utiliser le progiciel pour générer des avantages économiques futurs probables ; sinon, ils sont passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts directement attribuables qui sont capitalisés comprennent les coûts liés aux progiciels et les coûts de développement des employés et des tierces parties.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2020	2019
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	136	139
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	144	146
	280	285

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,10 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles							
	Relations clients	Enregistrement de la créosote	Progiciels	Droits de coupe	Ententes de non- concurrence	Autres	Total	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} janvier 2019								
Coût	166	43	10	7	17	12	255	298
Cumul des amortissements	(94)	—	(4)	(2)	(14)	(9)	(123)	—
Valeur comptable nette	72	43	6	5	3	3	132	298
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019								
Valeur comptable nette d'ouverture	72	43	6	5	3	3	132	298
Entrées	—	—	2	—	—	—	2	—
Dotation aux amortissements	(11)	—	(1)	—	(1)	(1)	(14)	—
Écarts de change	(2)	(3)	—	—	—	—	(5)	(13)
Valeur comptable nette de clôture	59	40	7	5	2	2	115	285
Au 31 décembre 2019								
Coût	159	40	12	7	17	12	247	285
Cumul des amortissements	(100)	—	(5)	(2)	(15)	(10)	(132)	—
Valeur comptable nette	59	40	7	5	2	2	115	285
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020								
Valeur comptable nette d'ouverture	59	40	7	5	2	2	115	285
Entrées	—	—	14	—	—	—	14	—
Dotation aux amortissements	(9)	—	(2)	—	(1)	—	(12)	—
Écarts de change	(1)	(1)	—	—	—	—	(2)	(5)
Valeur comptable nette de clôture	49	39	19	5	1	2	115	280
Au 31 décembre 2020								
Coût	121	39	26	7	6	12	211	280
Cumul des amortissements	(72)	—	(7)	(2)	(5)	(10)	(96)	—
Valeur comptable nette	49	39	19	5	1	2	115	280

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	55	65
Charges à payer	61	54
Autres montants à payer	21	17
	137	136

10 DETTE À LONG TERME

	Note	2020	2019
		\$	\$
Facilités de crédit syndiquées non garanties	10(a)	398	385
Billets de premier rang non garantis	10(b)	191	195
Billets à payer non garantis	10(c)	10	14
Billet à payer garanti	10(d)	5	6
Autres	10(e)	3	6
		607	606
Frais de financement reportés		(1)	(1)
		606	605
Moins la partie courante de la dette à long terme		11	7
		595	598

- a) Selon les modalités de la sixième Convention de Crédit Syndiqué en date du 3 mai 2019, tel qu'amendé le 24 février 2020 (la « Convention de Crédit Syndiqué »), les facilités de crédit syndiquées suivantes ont été mises à la disposition de Stella-Jones Inc., de Stella-Jones Corporation et de Stella-Jones U.S. Holding Corporation (collectivement, les « Emprunteurs »), par un syndicat de prêteurs : (i) un crédit rotatif non garanti d'un montant de 325 \$ US mis à la disposition des Emprunteurs jusqu'au 27 février 2025, (ii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 26 février 2021 et (iii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 28 février 2022. En date du 31 décembre 2020, le financement offert aux termes des facilités de crédit syndiquées était d'un montant maximum de 425 \$ US, dont un montant de 99 \$ US était non utilisé. De plus, les Emprunteurs peuvent augmenter le montant des facilités de crédit syndiquées en augmentant le montant de l'une ou de plusieurs des facilités de crédit syndiquées ou en ajoutant un ou plusieurs nouveaux prêts à terme à avance unique, dans chaque cas, jusqu'à concurrence d'un montant total de 350 \$ US, étant toutefois convenu qu'au plus cinq prêts à terme peuvent être en cours à tout moment. Les Emprunteurs peuvent obtenir de tels prêts à terme sur demande écrite et sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens, d'acceptations bancaires (« ABs »), de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 % et l'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts LIBOR et aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur un ratio d'endettement.

La Société conclut des contrats de produits dérivés (swap) portant sur les taux d'intérêt de façon à réduire l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette. Le détail de ces contrats de produits dérivés en vigueur au 31 décembre 2020 est décrit à la Note 18, *Instruments Financiers*.

Au 31 décembre 2020, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 4 \$ (3 \$ US).

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

La Société est partie à une entente de prêt à demande avec une banque faisant partie du syndicat de prêteurs offrant à la Société les facilités de crédit syndiquées et dispose aux termes de cette entente d'un financement total d'un montant maximal de 50 \$ US, selon des termes et des conditions similaires aux termes et conditions prévus à la Convention de Crédit Syndiqué. Cette dette, si requise par la Société, sera incluse sous la rubrique des obligations à court terme étant donné que la banque prêteuse a le droit à tout moment de demander le remboursement de ce prêt. Au 31 décembre 2020, aucun emprunt n'avait été effectuée en vertu de cette entente de prêt à demande. Le 15 février 2021, cette entente a été amendée. Pour des informations additionnelles, se référer à la note 22, *Événements subséquents*.

Afin de maintenir en place les facilités de crédit syndiquées et le prêt à demande, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers. La Société doit maintenir un ratio de l'endettement net financier sur bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) ne devant pas excéder 3,50:1 et un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 3,00:1. Au 31 décembre 2020, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers.

- b) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang série A d'une valeur de 75 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et de billets premier rang série B d'une valeur de 75 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie du crédit rotatif alors en cours. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Afin de maintenir en place les billets, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de l'endettement net financier ne devant pas excéder 3,50:1, un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 2,50:1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15,00 %. Au 31 décembre 2020, la Société respectait ses engagements et ses ratios financiers.

- c) Aux termes de l'acquisition de deux entreprises datée du 3 juin 2016, la Société a endossé deux billets à payer non garantis totalisant 18 \$ (14 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Les billets ont été initialement constatés à une juste valeur totalisant 15 \$ (12 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des billets est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet. Les billets non garantis restant totalisant, incluant intérêt, 11 \$ (9 \$ US) seront payables en juin 2021.
- d) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 3 juin 2016, la Société a pris en charge un billet à payer portant intérêt au taux de 5,76 %, garanti par le terrain de l'usine de Pineville et ayant un solde de 8 \$ (6 \$ US). Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 9 \$ (7 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet. Le billet est payable trimestriellement jusqu'en juillet 2028.
- e) Aux termes de l'acquisition de plusieurs entreprises, la Société a endossé des billets à payer et a comptabilisé un solde de prix d'achat qui seront payables au cours des quatre prochaines années.
- f) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital
	\$
2021	12
2022	1
2023	1
2024	97
2025	398
Par la suite	98
	607

- g) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 619 \$ au 31 décembre 2020 (611 \$ en 2019) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions			Autres passifs non courants			
	Restructuration de sites	Autres	Total	Régimes de paiements fondés sur des actions	Ententes de non-concurrence à payer	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	12	3	15	6	5	11	26
Entrées	2	1	3	5	-	5	8
Renversement de provisions	(2)	(1)	(3)	(2)	-	(2)	(5)
Paievements	(3)	(1)	(4)	(4)	(2)	(6)	(10)
Solde au 31 décembre 2019	9	2	11	5	3	8	19
Entrées	6	8	14	5	-	5	19
Renversement de provisions	-	(1)	(1)	-	-	-	(1)
Paievements	(3)	(1)	(4)	-	(2)	(2)	(6)
Solde au 31 décembre 2020	12	8	20	10	1	11	31
Partie courante	1	5	6	9	1	10	16
Partie non courante	11	3	14	1	-	1	15
	12	8	20	10	1	11	31

Provisions

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement sur une période allant de 1 à 15 ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide d'un taux avant impôts de 2,50 %, reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Autres passifs non courants

Les régimes de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie de la Société consistent en un régime de UAI et un régime de UAD.

Unités d'actions incessibles

La Société a un régime incitatif à long terme, pour certains hauts dirigeants et membres clés du personnel, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne les critères de performance définis dans le régime. Les UAI permettent aux détenteurs de recevoir un paiement en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi, en se basant sur le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur la TSX pour les six mois précédant immédiatement la date anniversaire, pour autant que la personne soit encore à l'emploi de la Société.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

La variation des UAI en circulation s'établit comme suit :

	2020	2019
UAI en circulation - ouverture de l'exercice	270 238	455 299
Octroyées	—	54 581
Acquises	—	(91 642)
Annulées	(3 488)	(148 000)
UAI en circulation - clôture de l'exercice	266 750	270 238

Unités d'actions différées

Le 1^{er} mai 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé un régime d'UAD à l'intention des administrateurs non-membres de la direction de Stella-Jones Inc. Aux termes de ce régime, les administrateurs non-membres de la direction reçoivent un montant de participation minimum et peuvent également choisir d'ajouter une portion de leurs honoraires à titre d'administrateur au régime d'UAD. Cette rémunération différée est par la suite convertie en UAD en se basant sur le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date à laquelle cette rémunération devient payable à l'administrateur non-membre de la direction.

Les UAD permettent aux détenteurs de recevoir un paiement en argent équivalent au cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de règlement. Toutes les UAD deviennent acquises et sont réglées en espèces à la date de règlement, qui est déclenchée au moment où un participant cesse d'être un membre du conseil.

Au 31 décembre 2020, un total de 6 375 UAD (2 126 UAD en 2019) étaient en circulation.

12 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Obligations liées aux activités de financement					
	Dette à long terme	Facilités de crédit syndiquées	Obligations locatives	Ententes de non-concurrence à payer	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	(240)	(273)	(121)	(5)	(639)
Flux de trésorerie	10	(126)	31	2	(83)
Ajustements dus au taux de change	11	14	5	—	30
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(28)	—	(28)
Autres variations sans effet de trésorerie	(1)	—	(5)	—	(6)
Solde au 31 décembre 2019	(220)	(385)	(118)	(3)	(726)
Flux de trésorerie	8	(20)	35	2	25
Ajustements dus au taux de change	4	7	3	—	14
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(51)	—	(51)
Autres variations sans effet de trésorerie	—	—	(8)	—	(8)
Solde au 31 décembre 2020	(208)	(398)	(139)	(1)	(746)

13 CAPITAL-ACTIONS

	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice	67 466 709	69 267 732
Régime d'options d'achats d'actions	15 000	—
Régimes d'achat d'actions des employés	37 150	35 227
Rachat d'actions ordinaires	(1 331 455)	(1 836 250)
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice	66 187 404	67 466 709

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2020	2019
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	210 \$	163 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	67,3	68,8
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	67,3	68,8
Résultat de base et dilué par action ordinaire**	3,12 \$	2,37 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en millions.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

- c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 août 2020, la TSX a accepté l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») de la Société. L'OPR a été entamée pour une période de 12 mois débutant le 10 août 2020. Durant cette période, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires. L'OPR précédente était en vigueur jusqu'au 19 décembre 2019. Durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 331 455 actions ordinaires (décembre 2019 – 1 836 250 actions ordinaires annulées sous l'OPR en vigueur à ce moment), pour une contrepartie en argent de 60 \$ (décembre 2019 – 71 \$, incluant 2 \$ pour des actions ordinaires rachetées en 2018 et annulées en 2019), ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 45,37 \$ (décembre 2019 – 38,47 \$). Le 9 mars 2021, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour modifier son OPR dans le but d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation au cours de la période de 12 mois qui se terminera le 9 août 2021. Pour des informations additionnelles, se référer à la note 22, *Événements postérieurs à la date de clôture*.

- d) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000. Chaque option peut être exercée durant une période déterminée par le conseil d'administration ou le comité et la durée de l'option ne pourra dépasser 10 ans. La Société n'a pas attribué d'option d'achat d'action depuis 2015 et toutes les options en circulation expirent en 2025.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice*	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice*
		\$		\$
En circulation – ouverture de l'exercice	45 000	40,05	45 000	40,05
Exercées	(15 000)	22,13	—	—
En circulation et pouvant être exercées – clôture de l'exercice	30 000	49,01	45 000	40,05

* Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

Les options en circulation au 31 décembre 2020 en vertu du régime ont été attribuées en novembre 2015.

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le 7 mai 2020, avec l'approbation de la majorité des actionnaires ayant le droit de vote, le régime d'achat d'actions des employés a été amendé pour augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées, le faisant passer de 1 000 000 à 1 300 000 actions ordinaires.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2020, 21 562 actions ordinaires (20 482 en 2019) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 33,00 \$ par action (34,58 \$ en 2019).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2020, 15 588 actions ordinaires (14 745 en 2019) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 35,87 \$ par action (37,55 \$ en 2019).

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2020	2019
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 759	1 512
Charges au titre des avantages du personnel	162	148
Dotations aux amortissements	76	71
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	47	46
Frais de transport	143	129
Autres frais	55	41
	2 242	1 947

	2020	2019
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	148	136
UAI	5	3
Charges au titre des prestations de retraite	2	2
Régimes enregistrés de retraite collectifs	7	7
	162	148

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2020	2019
	\$	\$
Charges financières		
Intérêts sur facilités de crédit syndiquées	13	12
Intérêts sur billets de premier rang non garantis	7	7
Intérêts sur obligations locatives	4	4
Intérêts sur billets à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	1	1
	25	24

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2020	2019
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	68	41
Ajustements au titre des exercices précédents	(2)	—
Total des impôts sur le résultat exigibles	66	41
Impôts sur le résultat différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	5	16
Incidences de la différence des taux d'imposition	—	(1)
Ajustements au titre des exercices précédents	3	(1)
Total des impôts sur le résultat différés	8	14
Charge d'impôts sur le résultat	74	55

Réconciliation du taux d'impôt effectif	2020	2019
	\$	\$
Résultat avant impôts	284	218
Taux d'impôt statutaire du Canada (combiné fédéral et provinces)	25,98%	26,39%
Dépense d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	74	58
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	(1)	1
Éléments non déductible/non imposable	—	(1)
Réévaluation des impôts sur le résultat différés - changement de taux	1	(1)
Ajustements au titre des exercices précédents	1	(1)
Autres	(1)	(1)
Charge d'impôts sur le résultat	74	55

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Actifs et passifs d'impôt différé

Durant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, la variation des écarts temporels se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2019	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2020
Immobilisations corporelles	(88)	(8)	—	2	(94)
Immobilisations incorporelles	(25)	(2)	—	—	(27)
Réserves	8	3	—	—	11
Prestations de retraite différées	3	—	1	—	4
Autres	1	—	1	—	2
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	(101)	(7)	2	2	(104)

	Au 31 décembre 2018	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2019
Immobilisations corporelles	(79)	(12)	—	3	(88)
Immobilisations incorporelles	(26)	—	—	1	(25)
Réserves	9	(1)	—	—	8
Prestations de retraite différées	2	—	1	—	3
Autres	1	(1)	1	—	1
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	(93)	(14)	2	4	(101)

Au 31 décembre 2020, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de 6 \$ (2 \$ en 2019) relativement à des pertes en capital s'élevant à 44 \$ (16 \$ en 2019) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 635 \$ au 31 décembre 2020 (528 \$ en 2019).

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Pour ses installations canadiennes, la Société contribue à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire et à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire. Un régime d'avantages postérieurs à l'emploi est offert à certains retraités et est composé d'assurance soins médicaux et dentaires, d'assurance-vie et d'avantages complémentaires de retraite.

Pour ses installations américaines, Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies. Seulement un de ses régimes de retraite est toujours ouvert à de nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé.

La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	7	7
Régimes de retraite à prestations définies	1	1
Cotisations au régime interentreprises	1	1
	9	9

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		
Passif non courant :		
Obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations définies	(12)	(8)
Obligation liée au régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(3)	(3)
	(15)	(11)

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

La variation de l'obligation au titre des prestations constituées relative au régime d'avantages postérieurs à la retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de moins de 1 \$ (1 \$ en 2019). Le tableau qui suit présentent les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autre que le régime interentreprises :

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	34	29
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	1
Coût financier	1	1
Prestations versées	(1)	(1)
Écarts actuariels		
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	1	—
Ajustements liés aux hypothèses financières	3	4
Solde à la clôture de l'exercice	39	34
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	26	24
Revenu d'intérêts sur les actifs	1	1
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	—	1
Cotisations de l'employeur	1	1
Prestations versées	(1)	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	27	26
Obligation nette au titre des prestations constituées	(12)	(8)

Les risques associés aux régimes à prestations définies de la société sont similaires à ceux des régimes d'avantages sociaux classiques, notamment le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de change et le risque de longévité. Les risques les plus importants sont l'exposition à la volatilité des actifs et aux variations des rendements des obligations. Des rendements des investissements plus faibles que prévu et une baisse des rendements des obligations de sociétés augmenteraient le passif net des prestations et détérioreraient la situation de capitalisation des régimes.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation augmenterait de 2 \$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2020.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 1 \$.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont les suivantes :

	2020	2019
État consolidé du résultat net	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	1
Coût financier	1	1
Revenu d'intérêts sur les actifs	(1)	(1)
Total des coûts comptabilisés	1	1
État consolidé du résultat global		
Écarts actuariels	(4)	(3)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(4)	(3)
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(5)	(3)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	(3)	(2)
Solde des écarts actuariels au 31 décembre	(8)	(5)

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation	2,50	3,10	2,50	3,10
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,25	s.o.	s.o.
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre				
Taux d'actualisation	3,10	3,90	3,10	3,90

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2020	2019
	%	%
Titres de participation cotés	29	29
Titres de créance cotés	43	43
Contrats d'assurance garantis	27	27
Placements à court terme et trésorerie	1	1
	100	100

17 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société a émis des garanties de 27 \$ (27 \$ en 2019) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- b) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

Les justes valeurs des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats dérivés sur marchandises a été établie et comptabilisée en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2020 et 2019. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le tableau qui suit présente un sommaire des justes valeurs :

	2020	2019
	\$	\$
Actif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	—	1
	—	1
Passif courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	2	—
Contrats dérivés sur marchandises	—	2
	2	2

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2020, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 4 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour pertes de crédit attendues aux 31 décembre 2020 et 2019. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 19 % des ventes totales pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (16 % en 2019) et un solde des créances de 11 \$ au 31 décembre 2020 \$ (7 \$ en 2019). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes, montant net ». Au 31 décembre 2020, les contrats dérivés sont arrivés à échéance et la Société n'a plus aucun contrat dérivé sur marchandises. Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2019 :

31 décembre 2019				
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US

* Représente un volume également réparti sur l'année.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les dépenses opérationnelles et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit syndiquées (Note 10a)) rendue disponible par un syndicat bancaire et une entente de prêt à demande, lesquelles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2020, un montant de 126 \$ (99 \$ US) (151 \$ (116 \$ US) en 2019) était disponible sur les facilités de crédit syndiquées de la Société et un montant de 64 \$ (50 \$ US) (97 \$ (75 \$ US) en 2019) sur l'entente de prêt à demande. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

2020						
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	137	137	137	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	606	664	25	28	509	102
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	139	153	37	55	28	33
Instruments financiers dérivés	2	2	2	—	—	—
Ententes de non-concurrence	1	1	1	—	—	—
	885	957	202	83	537	135

2019						
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	136	136	136	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	605	696	26	52	510	108
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	118	132	32	52	25	23
Instruments financiers dérivés	2	2	2	—	—	—
Ententes de non-concurrence	3	3	2	1	—	—
	864	969	198	105	535	131

* Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2020.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en l'achat de certain biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour la vente et l'achat de devises américaines qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant 10 \$ (5 \$ au 31 décembre 2019) et 11 \$ (7 \$ au 31 décembre 2019), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 10).

	2020	2019
	\$	\$
Diminution du résultat net	—	—
Diminution du résultat global	19	35

Risque de taux d'intérêt

La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. Au 31 décembre 2020, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 73 % (76 % en 2019) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2020, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Entrée en vigueur	Échéance	2020	2019
					Équivalent nominal	Équivalent nominal
		%			\$ CA	\$ CA
85 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	108	110
100 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	127	130

* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur une grille de prix incluse dans la Convention de Crédit Syndiqué.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, une augmentation de 1,00 % des taux d'intérêt aurait augmenté la charge d'intérêt de 2 \$ et réduit la perte nette présentée aux autres éléments du résultat global d'approximativement 1 \$. Pour une diminution de 1,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la charge d'intérêt et sur les autres éléments du résultat global.

19 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité et une flexibilité financière suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance organique et entreprendre des acquisitions rentables, tout en maintenant une approche prudente en matière de levier financier et de gestion du risque financier. La Société gère sa structure de capital et procède aux ajustements correspondants en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes, acquérir ou vendre des actifs, réduire le montant de la dette existante ou racheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le capital de la Société est composé de la dette totale, qui comprend les obligations locatives, et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions. La principale mesure utilisée par la Société pour surveiller son capital est le ratio d'endettement, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 2,0 à 2,5 x. Le ratio d'endettement est défini comme la dette nette divisée par le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). La dette nette est la somme du total de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante) déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La Société utilise son capital pour financer ses besoins en fonds de roulement, ses dépenses en capital et ses acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à partir de ses flux de trésorerie générés en interne et de ses facilités de crédit syndiquées et de prêt à demande. Cependant, les futures acquisitions et les opportunités de croissance peuvent nécessiter de nouvelles sources de financement.

La Société est soumise à des engagements financiers dans le cadre de la Convention de Crédit Syndiqué et des billets de premier rang non garantis, qui sont évalués sur une base trimestrielle. Ces engagements comprennent un ratio de l'endettement net financier sur le BAIIA et un ratio de couverture des intérêts. Au 31 décembre 2020, la Société respectait l'ensemble de ces engagements.

20 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	5	4
Rémunération fondée sur des actions	2	—
	7	4

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans 19 états américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Canada	810	659
États-Unis	1 741	1 530
	2 551	2 189

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2020	2019
	\$	\$
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	888	797
Traverses de chemin de fer	733	689
Bois à usage résidentiel	665	471
Produits industriels	119	120
Bois traité sous pression	2 405	2 077
Billots et bois d'œuvre	146	112
	2 551	2 189

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les immobilisations corporelles, les actifs au titre du droit d'utilisation, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Canada	160	149
États-Unis	414	419
	574	568
Actifs au titre du droit d'utilisation		
Canada	18	17
États-Unis	117	99
	135	116
Immobilisations incorporelles		
Canada	40	31
États-Unis	75	84
	115	115
Goodwill		
Canada	19	19
États-Unis	261	266
	280	285

31 décembre 2020 et 2019
(les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- a) Le 15 février 2021, l'entente de prêt à demande a été modifiée afin d'augmenter le montant disponible en vertu de la facilité de crédit qui est passé de 50 \$ US à 100 \$ US, jusqu'au 30 juin 2021. Toutes les modalités et conditions sont demeurées inchangées.
- b) Le 9 mars 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire payable le 24 avril 2021 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2021.
- c) Le 9 mars 2021, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour modifier son OPR dans le but d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation au cours de la période de 12 mois qui se terminera le 9 août 2021 pour le faire passer de 2 500 000 à 3 500 000 actions ordinaires, soit environ 6,8 % de son fonds public d'actions ordinaires au 31 juillet 2020. Les modifications à l'OPR entreront en vigueur le 15 mars 2021 et seront maintenues jusqu'au 9 août 2021 ou à toute date antérieure à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions ordinaires autorisé aux termes de l'OPR. Toutes les autres modalités et conditions de l'OPR sont demeurées les mêmes.

23 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des périodes antérieures ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation de la période courante. Un ajustement a été effectué aux états consolidés du résultat net afin de reconnaître le montant brut des revenus tirés des frais de transport facturés aux clients lorsque la Société est le principal fournisseur de ce service. Ces montants étaient présentés antérieurement à leurs valeurs nettes contre les frais de transport sous la rubrique « coût des ventes ». Ce changement de classement n'a pas eu d'incidence sur les montants précédemment déclarés du résultat d'exploitation et du résultat net dans les états consolidés du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant des revenus tirés des frais de transport qui a été reclassé du coût des ventes aux ventes s'élève à 20 \$.

ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET ÉQUIPE DE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Katherine A. Lehman ^{(1) (3)}

Présidente du conseil,
Stella-Jones Inc.
Associée directrice,
Hilltop Private Capital LLC
(Société de capital
d'investissement)
New York (NY), États-Unis
Administratrice depuis
octobre 2016

Robert Coallier ^{(1) (3)}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)
Administrateur depuis janvier 2020

Anne E. Giardini ^{(2) (3)}

Administratrice de sociétés
Vancouver (Colombie Britannique)
Administratrice depuis janvier 2021

Rhodri J. Harries ^{(1) (2)}

Vice-président principal et chef des
services financiers et administratifs,
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.
(fabricant de vêtements de base)
Westmount (Québec)
Administrateur depuis
mai 2020

Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC ^{(1) (3)}

Administratrice de sociétés
Boucherville (Québec)
Administratrice depuis
décembre 2018

James A. Manzi, Jr. ^{(2) (3)}

Administrateur de sociétés
Tampa (FL), États-Unis
Administrateur depuis avril 2015

Douglas Muzyka ^{(2) (4)}

Administrateur de sociétés
Philadelphie (PA), États-Unis
Administrateur depuis
décembre 2019

Simon Pelletier ^{(1) (2) (4)}

Chef de la direction,
H-E Parts International
(fournisseur de pièces et de
services pour les équipements
œuvrant dans le secteur minier et le
secteur de la construction lourde)
Senneville (Québec)
Administrateur depuis mai 2012

Éric Vachon, CPA, CA

Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Montréal (Québec)
Administrateur depuis
octobre 2019

Mary Webster ^{(2) (4)}

Administratrice de sociétés,
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

- (1) Membre du comité d'audit
- (2) Membre du comité de l'environnement,
de la santé et de la sécurité
- (3) Membre du comité de rémunération
- (4) Membre du comité de gouvernance et
de nomination

Un rapport complet présentant les
principes de régie d'entreprise adoptés par
Stella-Jones est intégré à la circulaire
de sollicitation de procuration en vue de
l'assemblée annuelle des actionnaires du
3 mai 2021.

DIRIGEANTS

Katherine A. Lehman

Présidente du conseil

Éric Vachon, CPA, CA

Président et chef de la direction

Silvana Travaglini, CPA, CA

Première vice-présidente et
chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente,
conseillère juridique et secrétaire

Ian Jones

Premier vice-président

Gordon Murray

Vice-président,
recherche et développement

ÉQUIPE DE DIRECTION

Jeff Brandt

Vice-président,
Transport et logistique
Stella-Jones Corporation

George Caric

Vice-président, Marketing,
Traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Kevin Comerford

Vice-président,
Ventes, poteaux et bois d'œuvre à
usage résidentiel américain
Stella-Jones Corporation

Sylvain Couture

Vice-président, Exploitation, poteaux
et bois d'œuvre à usage résidentiel
de l'est du Canada
Stella-Jones Inc.

Jason Dallas

Vice-président, Approvisionnement,
traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Marcell Driessen

Vice-président,
Ressources humaines
Stella-Jones Corporation

Michael Goeller

Vice-président,
Arbor Preservative Systems, LLC

Ian Jones

Premier vice-président,
Poteaux et bois d'œuvre à usage
résidentiel américain
Stella-Jones Corporation

James Kenner

Vice-président, Gestion du risque
et conseiller juridique, activités
d'exploitation américaines
Stella-Jones Corporation

Patrick Kirkham

Vice-Président, Exploitation,
Traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Andy Morgan

Vice-président, Exploitation,
Poteaux (espèces de l'Ouest)
Stella-Jones Corporation

Glynn Pitmann

Vice-président, Exploitation,
Poteaux (Pin jaune du Sud)
Stella-Jones Corporation

Jim Raines

Vice-président, Ventes,
Traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Patrick Stark

Vice-président,
Environnement, santé et sécurité
Stella-Jones Corporation

Michael Sylvester

Premier vice-président,
Traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

David Whitted

Vice-président,
Opération des ventes,
Traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Jon Younce

Vice-président, Approvisionnement,
poteaux et bois d'œuvre à usage
résidentiel américain
Stella-Jones Corporation

RÉSEAU D'EXPLOITATION – CANADA

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

Stella Jones Inc.

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
T: (514) 934-8666
F: (514) 934-5327

ALBERTA

Usine

39 miles SE of Calgary,
Hwy. 24
Carseland (Alberta)
T0J 0M0
T: (403) 934-4600
F: (403) 934-5880

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
T: (604) 521-4385

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine

7400 Galloway Mill Road
Galloway
(Colombie-Britannique)
V0B 1T2
T: (250) 429-3493
F: (250) 429-3931

Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
T: (250) 561-1161
F: (250) 561-0903

Service des Fibres et terrains boisés

4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
T: (250) 832-1180
F: (250) 832-7933

MANITOBA

Usine

205 Hwy. 16 West
Neepawa (Manitoba)
R0J 1H0
T: (204) 476-7700
F: (204) 476-2212

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
T: (902) 893-9456
F: (902) 893-3874

ONTARIO

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole
7818 Wellington Road 22
R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
T: (519) 822-3901
F: (519) 822-5411

Usine et bureau de ventes

1 Ram Forest Road
Stouffville (Ontario)
L4A 2G7
T: (905) 727-1164
F: (905) 727-7758

Usine et bureau de ventes

321 Lansdowne Street East
Peterborough (Ontario)
K9L 2A3
T: (705) 745-3223
F: (705) 745-3793

ONTARIO

Usine

11045 Hwy. 124
South River (Ontario)
P0A 1X0
T: (705) 386-2371
F: (705) 386-2335

Usine

201 Wellington
Shelburne (Ontario)
L9V 2X8
T: (519) 925-5915
F: (519) 925-3061

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
T: (450) 632-2011
T: 1 (800) 387-5027

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
T: (819) 986-8998
F: (819) 986-9875

QUÉBEC

Usine

2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
T: (450) 742-5977

Usine

2549, Chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec)
J0T 1T0
T: (819) 275-3353
F: (819) 275-1002

RÉSEAU D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

BUREAU CORPORATIF		LÉGAL ET CONFORMITÉ		ALABAMA	
Stella-Jones Corporation Park West One 1000 Cliff Mine Road Suite 500 Pittsburgh (PA) 15275 États-Unis T: (412) 325-0202 F: (412) 774-1689		Stella-Jones Corporation 15700 College Blvd., Suite 300 Lenexa (KS) 66219 États-Unis T: (913) 948-9478 F: (913) 538-2226		Usine Stella-Jones Corporation 100 McKinney Drive Clanton (AL) 35045 États-Unis T: (205) 280-3950 F: (205) 665-2545	
Usine Stella-Jones Corporation 850 West Chambers St. Eloy (AZ) 85131 États-Unis T: (520) 466-7801 F: (520) 466-3607		Usine Stella-Jones Corporation 4260 South Arkansas Ave. Russellville (AR) 72802 États-Unis T: (479) 968-5085 F: (479) 968-2845		Usine Stella-Jones Corporation 3500 Pateville Road Cordele (GA) 31015 États-Unis T: (229) 273-8012 F: (229) 273-8220	
Usine Stella-Jones Corporation 10020 Highway 483 Converse (LA) 71419 États-Unis T: (318) 645-7525		Usine Stella-Jones Corporation 74 Wadley Street Pineville (LA) 71360 États-Unis T: (318) 442-2468 F: (318) 445-9144		Usine Stella-Jones Corporation 13539 Highway 45 Scooba (MS) 39358-7611 États-Unis T: (662) 476-8000 F: (601) 476-8005	
Usine Stella-Jones Corporation 1680 E Spruce Avenue Silver Springs (NV) 89429 États-Unis T: (775) 577-2000		Usine Stella-Jones Corporation 90049 Highway 99N Eugene (OR) 97402 États-Unis T: (541) 689-1278		Usine Stella-Jones Corporation 5865 Route 235 McAlisterville (PA) 17049 États-Unis T: (717) 463-2131 F: (717) 463-3998	
Usine Stella-Jones Corporation 22125 SW Rock Creek Road Sheridan (OR) 97378 États-Unis T: (503) 843-2122 F: (503) 843-7058		Usine Stella-Jones Corporation 392 Larkeytown Road Dubois (PA) 15801 États-Unis T: (814) 371-7331 F: (814) 375-0946			

RÉSEAU D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

CAROLINE DU SUD	TENNESSEE	TEXAS	VIRGINIE
Usine Stella-Jones Corporation 1121 Delta Road Whitmire (SC) 29178 États-Unis T: (803) 694-3668 F: (803) 994-8359	Distillerie de goudron de houille Arbor Preservative Systems, LLC 1471 Channel Avenue Memphis (TN) 38106 États-Unis T: (901) 942-3326 F: (901) 942-3128	Usine Stella-Jones Corporation 5865 US Highway 69 Lufkin (TX) 75901 États-Unis T: (936) 634-4923 F: (936) 634-2100	Usine Stella-Jones Corporation 9223 Maury River Road Goshen (VA) 24439 États-Unis T: (540) 997-9251 F: (540) 997-0047
			Usine Stella-Jones Corporation 15939 Historyland Highway Warsaw (VA) 22572 États-Unis T: (804) 333-4022 F: (804) 333-9269
WASHINGTON	WISCONSIN		
Usine et bureau corporatif Stella-Jones Corporation 1640 Marc Avenue Tacoma (WA) 98421 États-Unis T: (253) 572-3033 F: (253) 382-3000	Usine Stella-Jones Corporation 6520 - 188 Street NE Arlington (WA) 98223 États-Unis T: (360) 435-2146 F: (360) 435-3035	Usine Stella-Jones Corporation W1038 County Road U Bangor (WI) 54614 États-Unis T: (608) 486-2700 F: (608) 486-4538	Usine Stella-Jones Corporation 1014 S. 1 st Street Cameron (WI) 54822 États-Unis T: (715) 458-2018 F: (715) 629-1306

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Assemblée annuelle des actionnaires

3 mai 2021

10h00

Via une webdiffusion audio en direct à <https://web.lumiagm.com/473930328>

Informations boursières

Inscription: Bourse de Toronto

Symbole boursier: SJ

Premier appel public à l'épargne : 1994

Haut/bas du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 : 47,37 \$ / 23,34 \$

Cours de l'action en date du 9 mars 2021 : 48,97 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2020 :
66 187 404

Politique en matière de dividende

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle en se fondant sur la stratégie d'affectation des capitaux de la Société.

Le 9 mars 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Dentons Cohen & Grigsby P.C.

Foley & Lardner LLP



WWW.STELLA-JONES.COM